



REPUBLIQUE DU NIGER

=====

Fraternité – Travail – Progrès

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2019

Mai 2020

TABLE DES MATIERES

Sigles et acronymes	1
Mot du Ministre	4
INTRODUCTION	6
PARTIE A : PRESENTATION ET ANALYSE DE LA PERFORMANCE DU MINISTÈRE	7
A1. Réalisations du ministère par programme en 2019.....	7
A1.1. Programme 1 : « Pilotage et Administration de la Politique du Ministère »	7
A1.1.1. Performance physique/technique du programme « Pilotage et Administration de la Politique du Ministère » (Tableau 1).....	7
A1.1.2. Performance financière du programme « Pilotage et Administration de la Politique du Ministère ».....	11
A1.2. Programme 2 : « Développement des Productions Végétales »	13
A1.2.1. Performance physique/technique du programme 2 (Tableau 4)	13
A1.2.2. Performance financière du programme « Développement des Productions végétales » (Tableau 5)	17
A1.3. Programme 3 : « Développement des Productions Animales »	29
A1.3.1. Performance physique/technique du programme 3 (Tableau 7)	29
A1.3.2. Performance financière du programme « Développement des Productions Animales » (Tableau 8)	33
A2. Récapitulatifs pour l'ensemble du ministère	35
A2.1. Synthèse des réalisations financières du Ministère.....	35
A2.1.1. Niveau d'exécution par nature de crédit puis par programme	35
A2.1.2. Situation des délégations de crédits	38
A2.2. Situation des ressources humaines du ministère (tableau 14).....	39
A2.3. Difficultés rencontrées et approches de solution (Voir Point B4)	40
PARTIE B : CONTRIBUTION D'AUTRES ACTEURS (OU SOUS-SECTEUR)	41
B1. Présentation du secteur	41
B2. Réalisations physiques du secteur	43
B2.1. Réalisation globale du secteur dans le domaine du programme 1	43
B2.2. Réalisation globale secteur dans le domaine du programme 2.....	44
B2.3. Réalisation globale secteur dans le domaine du programme 3 (Tableau 21)	47
B2.4. Effets/impacts du secteur, par programme	49
B3. Présentation du financement global du secteur au titre de l'année 2019.....	50
B3.1. Dépenses 2019 des ANE dans le domaine du programme 1.....	50
B3.2. Dépenses 2019 des ANE dans le domaine du Programme 2.....	50
B3.3. Dépenses 2019 des ANE dans le domaine du Programme 3.....	51
B3.4. Financement global du secteur au titre de 2019	51
B4. Synthèse des difficultés, conclusions et recommandations	53
B4.1. Principales difficultés rencontrées et leçons apprises	53
B4.2. Conclusion & recommandations.....	54
Annexes.....	56
Annexe 1 : Autres réalisations ANE du programme 3	56

Liste des tableaux

Tableau 1 : Indicateurs de réalisation physique/technique du programme « Pilotage et Administration de la Politique du Ministère »	9
Tableau 2 : Situation des crédits alloués au programme1 au titre de l'année	11
Tableau 3 : Situation des crédits de paiement consommés du programme1	12
Tableau 4 : Indicateurs de réalisation physique/technique du programme « Développement des Productions végétales »	16
Tableau 5 : Situation des crédits alloués au programme 2 au titre de l'année 2019	17
Tableau 6 : Situation des crédits de paiement consommés du programme 2	23
Tableau 7 : Indicateurs de réalisation physique/technique du programme « Développement des Productions Animales »	32
Tableau 8 : Situation des crédits alloués au programme au titre de l'année 2019	33
Tableau 9 : Situation des crédits de paiement consommés du programme	35
Tableau 10: Situation globale de consommation des crédits du ministère en milliers de F CFA	36
Tableau 11: Situation de consommation des crédits par programme	37
Tableau 12 : Crédits délégués aux régions en 2019 en milliers de FCFA et %	38
Tableau 13: Plafond des autorisations d'emplois rémunérés, en effectif	39
Tableau 14: Plafond des autorisations d'emplois rémunérés, montant	40
Tableau 15 : Réalisation du secteur en 2019, programme 3 (résultats immédiat (extrants)	48
Tableau 16 : Résultats globaux du secteur par programme	49
Tableau 17 : Dépenses annuelles des catégories d'acteurs non étatiques du programme 1	50
Tableau 18 : contribution financière par catégorie d'ANE au P2	51
Tableau 19 : Dépenses annuelles des acteurs non étatiques dans le programme 3	51
Tableau 20 : Financement global du secteur en année	51

Liste des graphiques

Graphique 1 : Consommation des crédits par programme (Ressources propres)	37
Graphique 2 : Contribution des ANE et du ministère par programme	52

Sigles et acronymes

ACF : Action Contre la Faim

ANE : Acteur Non Etatique

APCA : Agence de Promotion du Conseil Agricole

AREN : Association pour la Redynamisation de l'Elevage

BAB : Banque Aliment Bétail

BADEA : Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique

CADEL : Comité d'Appui au Développement Local

CADEV : Caritas Development

CAIMA : Centrale d'Approvisionnement en Intrants et Matériels Agricoles

CAPEG : Cellule d'Analyse des Politiques Publiques et d'Evaluation de l'Action
Gouvernementale

CCA : Cellule Crise Alimentaire

CCAAB : Centrale Communale d'Approvisionnement en Aliment Bétail

CEP : Champ Ecole paysan

CICR : Comité International de la Croix Rouge

CIO : Comité Interministériel d'Orientation

COGES : Comité de gestion

CRA : Chambre Régionale d'Agriculture

CRS : Catholic Relief Service

CRS : Contrat de Reformes Sectorielles / CRS/EL :

DACPOR : Direction de l'Action Coopérative et de la Promotion des Organismes
Ruraux

DDP : Direction du Développement Pastoral

DPOE : Direction de la Promotion des Organisations des Eleveurs

DPPD : Document de Programmation Pluriannuelle de Dépenses

DRH : Direction des Ressources Humaines

DRYDEV : Drylands Development Program

DS : Direction des Statistiques

FAO : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

FICOD : Fonds d'Investissement des Collectivités Décentralisées

FIDA : Fonds International de Développement Agricole

FISAN : Fonds d'Investissement pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle

FOPAT : Projet de Fortification des Produits Alimentaires Transformés de consommation courante au Niger

HACP : Haute Autorité à la Consolidation de la Paix

HCR : Haut-Commissariat aux Réfugiés

IDA : International Development Agency

INRAN : Institut National de Recherche Agronomique du Niger

IPDR : Institut Pratique de Développement Rural

IRC : Initiative Renforcement de Capacités

JEMED : Jeunesse Enfant Migration Développement

kml : kilomètre linéaire

LABOCEL : Laboratoire Central de l'Élevage

LFR : Loi de Finance Rectificative

LR : Loi Rectificative

MAG/EL : Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage

OIM : Organisation Internationale des Migrations

ONAHA : Office National des Aménagements Hydro Agricoles

ONG : Organisation Non Gouvernementale

OSC : Organisations de la Société Civile

PAC 3 : Programme d'Actions Communautaires phase 3

PAC/RC : Programme d'Actions Communautaires pour la Résilience Climatique

PACT : Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales

PADA/ITA : Projet d'Appui au Développement Agricole de l'Irhazer, du Tamesna et de l'Air

PADEL/K : Projet d'Appui au Développement Local de Kandadji

PAM : Programme Alimentaire Mondiale

PAP : Projet Annuel de Performance

PAPSSA2 : Projet Appui au Programme Spécial à la Sécurité Alimentaire Phase 2

PASAM : Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire des Ménages

PASEL : Projet d'Appui au Secteur de l'Élevage

PDES : Plan de Développement Economique et Social

PGRC/DU : Projet de Gestion des Risques de Catastrophes et Développement Urbain

PIMELAN : Projet Intégré de Modernisation de l'Élevage et de l'Agriculture au Niger

PISA : Programme Petite Irrigation et Sécurité Alimentaire

PLCBN : Programme de Lutte contre le Charbon Bactérien au Niger

PMERSA : Projet de Mobilisation des Eaux de Ruissellement pour la Sécurité Alimentaire

PNAG/BL : Programme National d'Amélioration Génétique des Bovins Locaux

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PPAAO : Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest

PPCB : Péripneumonie Contagieuse des Bovidés

PPR : Peste des Petits Ruminants

PRADEL : Programme d'Appui au Développement de l'Elevage

PRAPS : Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel

PRECIS : Projet de Renforcement de la Résilience des Communautés Rurales à l'Insécurité alimentaire et nutritionnelle au Niger

PRESIBALT : Programme de Réhabilitation et de Renforcement de la Résilience des Systèmes Socio écologiques du Bassin du Lac Tchad

ProDAF : Programme de Développement de l'Agriculture Familiale

PS : Programme Stratégique

PTBA : Plan de Travail et Budget Annuel

PTF : Partenaires Techniques et Financiers

RAC : Revue Annuelle Conjointe

RAP : Rapport Annuel de Performance

RECA : Réseau National des Chambres d'Agriculture du Niger

RED/SAACC : Projet de Recherche Développement pour la Sécurité Alimentaire et l'Adaptation au Changement Climatique

REDISSE : Projet de Renforcement des Systèmes de Surveillance des Maladies en Afrique de l'Ouest

REGIS : Résilience et Croissance Economique au Sahel

SANAD : Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle pour un Développement Agricole Durable

SAPEP : Programme d'Amélioration de la Productivité Agricole des Petits Exploitants

SDDCI : Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive

UBT : Unité Bétail Tropical

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

VSF : Vétérinaires Sans Frontières

WHH : Welt Hunger Hife



Mot du Ministre

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage a pour mission la conception, la coordination, la mise en œuvre et le suivi évaluation de la politique de l'État dans les domaines de l'Agriculture et de l'Élevage. Il contribue ainsi à l'accroissement de la production, des revenus des producteurs, et à l'amélioration du niveau de vie des populations. L'objectif stratégique est la « **faim zéro au Niger** » à l'horizon 2021.

Dans cette perspective, le Document de Programmation Pluriannuelle (DPPD) 2019-2021 et le Programme Annuel de Performance (PAP) 2019 élaborés l'an dernier concourent à la réalisation des objectifs des Programmes Stratégiques de l'Initiative 3N et s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du PDES 2017-2021 et de la Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI) 2035. Les résultats

attendus de la mise en œuvre des actions retenues, participent également à l'atteinte des Objectifs de Développement Durables (ODD) qui pour le sous-secteur de l'Agriculture et de l'Élevage concernent principalement : i) **Objectif 1** : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim ; ii) **Objectif 2** : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable ; iii) **Objectif 8** : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous et iv) **Objectif 9** : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation.

Ces documents de programmation et de planification (DPPD et PAP) tiennent compte également des engagements auxquels notre pays a souscrit au niveau régional et sous régional et intègrent les réformes enclenchées ou prévues dans ce cadre.

Ce Rapport Annuel de Performance (RAP) vise à : i) rendre compte de l'exécution budgétaire (principalement au Parlement), mais également ii) servir de base pour l'organisation de la revue annuelle conjointe (RAC) du ministère avec ses partenaires. Il s'agit donc d'évaluer en 2020 l'atteinte ou la non-atteinte des objectifs fixés en 2019 et de tirer des leçons, en vue d'améliorer l'exécution du budget en 2020 et la planification de 2021.

Ce deuxième Rapport Annuel de Performance a mis en exergue une bonne maîtrise de la méthodologie et du mécanisme d'exécution du budget programme par les cadres du MAG/EL et fait ressortir des résultats encourageants même si les moyens requis n'ont pas suivi.

L'opérationnalisation du PAP 2019 a été possible grâce à la synergie d'actions entre les services techniques nationaux, Projets et Programmes de développement, Institutions internationales, ONGs, Associations, les professionnels du secteur (CRA, RECA, Plateformes), Secteurs privés et Collectivités territoriales.

Au titre de la loi des finances 2019, le budget initial alloué au MAG/EL s'élève à **99 511 195 783 F CFA** (y compris les dépenses du personnel et les apports extérieurs des projets, programmes et aides budgétaires).

Ce budget est passé à **95 738 477 302 F CFA** suite à l'adoption d'une loi rectificative (LR n° 2019-36 du 05 juillet 2019 portant première rectification de la Loi n° 2018-79 du 07 décembre 2018) soit une baisse **de 3,79% (3 772 718 481 F CFA)**. Comparé au budget général de l'Etat (LFR : **2 157 031 000 000 F CFA**), la part du budget du MAG/EL représente 4,44%.

Le taux global de consommation de crédit est de 85,75%. Rapporté aux ressources propres, il n'est que de 36,55% avec des disparités au niveau des catégories de dépenses.

Nonobstant la faible allocation budgétaire et des aléas climatiques, des résultats appréciables ont tout de même été engrangés : une production céréalière de 5.338.080 tonnes, une production sous irrigation de 831 381 tonnes d'équivalent céréalière, des taux de couverture vaccinale de 71% pour la PPCB, 85% pour la PPR et 28% pour la pasteurellose cameline et un taux d'exploitation du cheptel de 20,63%. Ces résultats traduisent une réelle progression vers l'atteinte des cibles des plans d'actions de l'initiative 3N et du PDES.

ELHADJI ALBADE ABOUBA

INTRODUCTION

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage est chargé, en relation avec les autres ministères concernés, de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de la politique nationale en matière de développement de l'agriculture et de l'élevage, conformément aux orientations définies par le Gouvernement. Il est particulièrement engagé à participer à la mise en œuvre du PDES et de l'Initiative 3N.

Le MAG/EL comprend : (i) l'administration centrale subdivisée en 6 Directions Générales, 27 Directions Techniques Nationales, et 5 Directions Nationales d'Appui, (ii) les services déconcentrés et les services rattachés, (iii) les administrations et les services décentralisés, (iv) les programmes et les projets publics (annexe N°1).

Le MAG/EL est structuré en trois programmes coordonnés par le Secrétaire Général à savoir un programme de soutien, le programme Pilotage et Administration de la Politique du Ministère et deux programmes opérationnels : le Programme de Développement des Productions Végétales et le Programme de Développement des Productions Animales.

Les principales réformes prévues sur l'environnement du MAG/EL en 2019 concernent les engrais, les semences, le foncier, l'irrigation, l'entrepreneuriat et emploi des jeunes dans l'agriculture et le Plan National d'éradication de la Peste des Petits Ruminants, le Plan national de contrôle de la PPCB, le Comité National de Transhumance, dans le domaine de l'Élevage.

Au plan institutionnel, l'année 2019 a été marquée par l'installation de l'équipe de l'Agence de Promotion du Conseil Agricole (APCA) et de ses démembrements, l'organisation de la première revue sous sectorielle, la clôture de plusieurs projets (PMERSA, PAC3, PPAAO, PASEL 7,...) et l'achèvement du processus de formulation de nouveaux projets (PIMELAN, PRECIS.....) ayant abouti à la signature de nouveaux accords de financements, la formulation et l'enrichissement du document de politique foncière rurale dont l'avant-projet a été validé en novembre 2019.

Comme les années antérieures, l'année 2019 a été marquée par une insuffisance des crédits initiaux alloués au MAG/EL à laquelle s'ajoutent l'adoption d'une Loi Rectificative en pleine année (juillet 2019) qui a occasionné une diminution des crédits de plus de 3 milliards de F CFA et un faible niveau de libération des ressources propres (46,93%). Il faut également souligner le faible niveau d'absorption des crédits résultant des contraintes liées à l'insuffisance du niveau d'exécution des marchés de travaux notamment en ce qui concerne les projets, aux capacités et compétences limitées de nos entreprises (retard dans la réalisation de travaux et dans le paiement) et la lourdeur du processus de passation de marchés (des délais de 6 à 8 mois sont observés entre l'avis d'appel d'offres et le démarrage des travaux)

En plus des difficultés précitées, il faut souligner que la mise en place du compte unique du trésor a impacté l'exécution du Budget du MAG/EL en raison des difficultés de mobilisation des ressources financières en temps opportun et compte tenu de la particularité du Ministère dont 75% du financement provient des projets.

Il en est de même pour les institutions sensibles (INRAN, ONAHA, CAIMA) qui ont été bloquées dans l'atteinte de leurs objectifs.

La structuration du RAP 2019 a été modifiée par rapport à celui de 2018 avec l'adoption d'un nouveau canevas.

Ce document comprend deux parties distinctes, i) les réalisations physiques et financières du ministère à travers ses programmes et ii) les réalisations du sous-secteur en valorisant les contributions des acteurs non étatiques.

PARTIE A : PRESENTATION ET ANALYSE DE LA PERFORMANCE DU MINISTÈRE

Le budget initial alloué au MAG/EL en 2019 s'élève à **99 511 195 783 F CFA** (y compris les dépenses du personnel et les apports extérieurs des projets, programmes et aides budgétaires). Ce budget est passé à **95 738 477 302 F CFA** suite à l'adoption d'une loi rectificative (LR n° 2019-36 du 05 juillet 2019 portant première rectification de la Loi n° 2018-79 du 07 décembre 2018) soit une baisse de **3,79% (3 772 718 481 F CFA)**.

Elle a surtout affecté les trois programmes du MAG/EL, avec 330 103967 F CFA pour le programme 1, 2 488 214174 F CFA pour le programme 2 et 954 400340 F CFA pour le programme 3. Cette baisse a surtout concerné les investissements sur financement des ressources propres et les biens et services.

La part du budget du MAG/EL représente 4,44% du budget général de l'Etat (LFR : 2 157 031 000 000 F CFA).

En déduisant les apports des projets la part des ressources internes est de 25 919 758 635 F CFA (27,07% du budget global du MAG/EL) contre 27 397 968 353 FCFA en 2018 soit une diminution de 5,4%.

Le taux global de consommation de crédit est de 85,75%. Rapporté aux ressources propres, il n'est que de 36,55% avec des disparités au niveau des catégories de dépenses.

Le taux global de libération des crédits est de 90,67%. Il est seulement de 43,92% pour les ressources propres. Il est de 95,90% pour les investissements (influencés par les ressources des projets et programmes) et 90,34% pour le titre IV (Transfert)

Le taux global des crédits ordonnancés est satisfaisant (84,41%). Il indique l'insuffisance des crédits alloués et libérés au MAG/EL car ne couvrant pas les besoins effectifs.

A1. Réalisations du ministère par programme en 2019

A1.1. Programme 1 : « Pilotage et Administration de la Politique du Ministère »

A1.1.1. Performance physique/technique du programme « Pilotage et Administration de la Politique du Ministère » (Tableau 1)

L'application de la réforme du budget programme, la bonne capacité de mobilisation de ressources financières ainsi que le renforcement des capacités des agents et producteurs par les projets et programmes constituent les points forts des principales réalisations. Nonobstant ces réalisations positives citées plus haut, on note la faiblesse des allocations des moyens financiers, logistiques et en renforcement des capacités à certains agents qui ont réduit les performances.

Le nombre de cadres formés dans les sessions organisées par le Ministère cache des disparités, notamment la majorité des formations ont été financées par les projets et programmes.

Les structures de formation telles que : l'IPDR, Ecole de surveillants d'Elevage, le centre Régional de Spécialisation en Elevage ont contribué à l'atteinte des résultats sur le Renforcement des capacités des agents et au développement des ressources humaines.

Le RECA/CRA, les programmes et projets ont également contribué au renforcement des capacités des autres acteurs.

L'INRAN quant à lui a contribué au développement des innovations Agricoles.

Les résultats du programme 1 ont permis d'améliorer la coordination, l'élaboration des plans d'action opérationnels, la production des données fiables, le taux d'exécution des marchés publics, le taux de consommation des crédits, le renforcement des capacités des agents et des autres acteurs, le suivi et la visibilité du secteur, l'information et la communication.

La plupart des indicateurs ont enregistré une croissance par rapport à l'année 2018 du moins les indicateurs comparables car en 2019 le programme1 a introduit de nouveaux indicateurs reflétant mieux ses performances.

Action1 « Conception et pilotage de la politique du ministère » : des deux indicateurs (Taux de réalisation d'audits internes programmés et Nombre de politique et stratégie formulées et/ou actualisées) les prévisions ont été réalisées à 100% ;

Action 2 « Gestion des systèmes d'informations du ministère » : pour l'indicateur Nombre d'ateliers de validation des données, deux (2) sont prévus et deux (2) réalisés. Quant à l'indicateur « Nombre de bases de données centralisées, diffusées ou créées », trois (3) prévus pour quatre réalisés le quatrième étant en dehors des bases de données habituellement programmées, créée avec le financement du PRADEL.

Action 3 « Planification, programmation et suivi-évaluation des programmes du ministère » : 100% de réalisation des deux indicateurs (Nombre de documents programmatiques validés 2 sur 2 et Nombre de missions de suivi et évaluation effectuées 10 prévues et 10 réalisées) ;

Action 4 « Gestion des ressources et action sociale » : Taux de réalisation financière est de 85% prévu et 85,75% réalisé ; un plan de formation prévu en cours de réalisation et des mises à jour des états nominatifs effectuées ;

Action 5 « Ratios d'encadrement (Nombre de ménages agricoles par conseillers agricoles) : constant de un (1) conseiller pour 1000 producteurs (due au fait que jusqu'à présent les dernières données n'ont pas été collectées par l'Agence de Promotion du Conseil Agricole APCA) ; Un nombre des producteurs ruraux encadrés excellents sur 3290 prévus, 6544 formés (RECA 500 ; DACPOR 70 ;DPOE 30 ;FOPAT509 et PAC3 5435 producteurs formés). Cette hausse est due au nombre de producteurs formés par les deux projets FOPAT et PAC3 non prévu dans les prévisions 2019.

Le nombre de technologies générées par l'INRAN est de 12 prévues pour 18 réalisées. Enfin, quant aux technologies diffusées 9 sont prévues et 13 réalisées.

Tableau 1 : Indicateurs de réalisation physique/technique du programme« Pilotage et Administration de la Politique du Ministère »

Objectifs	Indicateurs de Performance	Unité	Référence		Année 2019				Année 2020
			Année	Valeur	Cible PAP	Réalisation	Taux de réalisation	Progrès	Prévision
Objectif1: Améliorer le pilotage stratégique du ministère	Indicateur1.1: Taux de réalisation d’audits internes programmés	Nombre	2018	77,50%	100%	100%	100%	☐	100%
	Indicateur 1.2 : Nombre de politique et stratégie formulé et/ou actualisé	Nombre	2018	2	2	2	100%		2
Objectif 2: Produire des données fiables et accessibles	Indicateur 2.1: Nombre d’atelier de validation des données	Nombre	2018	ND	2	2	100%		4
	Indicateur 2.2: Nombre de bases de données centralisées, diffusées ou créées	Nombre	2018	ND	3	4	133%		1
Objectif 3: Elaborer les documents de programmation et assurer le rapportage des activités réalisées dans le cadre du budget programme	Indicateur3.1: Nombre de documents programmatiques validés	Nombre	2018	ND	2	2	100%		2
	Indicateur 3.2: Nombre de missions de suivi et évaluation effectuées	Nombre	2018		10	10	100%		3
Objectif 4 : Renforcer les capacités du ministère	Indicateur 4.1: Taux d’exécution financière	Taux	2018	85%	85%	85,75	101%		90%
	Indicateur 4.2: Réalisation du plan de formation	Nombre	2018	ND	1	En cours			1
	Indicateur 4.3: Mises à jour des états nominatifs	Effectivité des mises à	2018	ND	Effectuée	Effectuée	100%		100% Effectué

Objectifs	Indicateurs de Performance	Unité	Référence		Année 2019				Année 2020
			Année	Valeur	Cible PAP	Réalisation	Taux de réalisation	Progrès	Prévision
		jour							
Objectif 5: Renforcer les capacités des acteurs	Indicateur 5.1: Ratios d'encadrement (Nombre de ménages agricoles par conseillers agricoles).	Ratio	2018	ND	1/1000	1/1000	100%		1/900
	Indicateur 5.2: Nombre des producteurs ruraux encadrés	Nombre	2018	1359	3290	6544	199%		1400
	Indicateur 5.3: Nombre de technologies générées	Nombre	2018		12	18	150%		ND
	Indicateur 5.4: Nombre de technologies diffusées	Nombre	2018		9	13	144%		ND

Source : Rapport annuel de performance du MAGEL Programme 1.

A1.1.2. Performance financière du programme « Pilotage et Administration de la Politique du Ministère »

L'analyse de la performance financière du programme commence par une diminution 3,17% du budget prévu après la loi rectificative (de 10 746 726 308 FCFA à 10 416 622 341 FCFA). Ainsi les biens et services ont été diminués de 30,55% et l'investissement a aussi diminué de 1,99%. Aussi, l'investissement administratif a diminué de 14,85%.

Le taux d'exécution financière du programme 1 se situe à 88,16 % avec des disparités au niveau des différentes catégories des dépenses (71,16% pour le personnel ; 49,69% pour les biens et services ; 89,06% pour les transferts ; 93,16% pour les investissements dont 42,74% pour les investissements administratifs). Aucun report de crédit n'a été effectué.

▪ Financement du programme 1 « Pilotage et Administration de la Politique du Ministère » (Tableau 2)

Les crédits initiaux du programme 1 s'élèvent à 10 746 726 308 F CFA avec une diminution de 3,169% après la loi rectificative ce qui a amené le financement global du programme 1 à 10 416 622 341 FCFA principalement financé par les ressources extérieures à hauteur 59,66% et la contribution de l'Etat à 40,34%. Ainsi, les dépenses du personnel représentent 7,84% du budget, les biens et service 5,89%, les transferts 17,39% et l'investissement total 68,87% du budget. Cet investissement total se reparti entre 59,66% pour ressources extérieures et 9,22% pour les ressources propres.

Pour les projets, l'année 2019 a été marquée par un taux de réalisation financière de 102% pour le Programme d'Actions Communautaires phase 3 (PAC3) et 76,29% pour le Projet de Fortification des produits alimentaires transformés de consommation courante au Niger (FOPAT).

Tableau 2 : Situation des crédits alloués au programme 1 au titre de l'année

Catégorie de crédit	Crédit voté (2019)			Taux de variation	Observations	Crédit voté en 2020
	Crédit initial	Crédit final	Variation			
Total	10 746 726	10 416 622	-330 104	-3,17%	0	4 075 182
Personnel	816 502	816 502	0	0,00%	0	842 187
Biens et services	801 388	613 864	-187 524	-30,55%	0	734 120
Transferts	1 811 850	1 811 850	0	0,00%	0	1 636 676
Investissement total	7 316 986	7 174 407	-142 579	-1,99%	0	862 199
<i>Ressources propres</i>	<i>1 102 689</i>	<i>960 110</i>	<i>-142 579</i>	<i>-14,85%</i>	<i>0</i>	<i>375 004</i>
<i>Ressources externes</i>	<i>6 214 297</i>	<i>6 214 297</i>	<i>0</i>	<i>0,00%</i>	<i>0</i>	<i>487 195</i>
dont : projet PAC3 (total)	5 531 102	5 531 102	0	0,00%	0	0
<i>Ressources Propres</i>	<i>104 000</i>	<i>104 000</i>	<i>0</i>	<i>0,00%</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Ressources Externes</i>	<i>5 427 102</i>	<i>5 427 102</i>	<i>0</i>	<i>0,00%</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
dont : projet FOPAT (total)	787 195	787 195	0	0,00%	0	487 195
<i>Ressources Propres</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Ressources Externes</i>	<i>787 195</i>	<i>787 195</i>	<i>0</i>	<i>0,00%</i>	<i>0</i>	<i>487 195</i>

▪ **Exécution financière du programme « Pilotage et Administration de la Politique du Ministère »(Tableau 3)**

Sur les 10 416 622 341 FCFA de prévision 2019, le taux de libération est de 97,38%, celui de l'engagement est de 94,92%, enfin celui l'ordonnancement est de 88,16%.

Pour les dépenses du personnel, le taux de libération est de 100%, celui de l'engagement et de l'ordonnancement sont à 71,16%.

Les biens et services ont été libérés et engagés à 80,59%, l'ordonnancement est à 49,69%.

Les crédits de transferts ont été libérés à 94,05% avec un taux d'engagement de 92,93% et 89,06% pour les crédits ordonnancés.

Les crédits d'investissement ont été libérés et engagés à 99,35% et ordonnancés à 93,16%. Ces forts taux d'exécution sont dus à l'investissement sur ressources extérieures.

Les investissements propres de l'Etat ont été exécutés à 89,04% avec un taux d'ordonnancement de 42,74%.

Tableau 3 : Situation des crédits de paiement consommés du programme 1

Catégorie de crédit	Crédit final	Crédit libéré	Crédit engagé	Crédit ordonnancé	Taux de libération	Taux d'engagement	Taux d'ordonnancement
	1	2	3	4	(5)=(2)/(1)	(6)=(3)/(1)	(7)=(4)/(1)
Total	10 416 622 341	10 143 231 727	9 887 452 575	9 183 196 227	97,38%	94,92%	88,16%
Personnel	816 502 439	816 502 439	581 018 859	581 018 859	100,00%	71,16%	71,16%
Biens et services	613 863 605	494 719 115	494 719 114	305 036 042	80,59%	80,59%	49,69%
Transferts	1 811 849 531	1 703 971 577	1 683 677 506	1 613 656 728	94,05%	92,93%	89,06%
Investissement total	7 174 406 766	7 128 038 596	7 128 037 096	6 683 484 598	99,35%	99,35%	93,16%
Ressources propres	960 110 009	854 882 420	854 880 920	410 328 422	89,04%	89,04%	42,74%
Ressources externes	6 214 296 757	6 273 156 176	6 273 156 176	6 273 156 176	100,95%	100,95%	100,95%
dont : projet PAC 3 (total)	5 531 101 557	6 552 008 392	6 552 008 392	6 552 008 392	118,46%	118,46%	118,46%
Ressources Propres	104 000 000	14 277 075	14 277 075	14 277 075	13,73%	13,73%	13,73%
Ressources Externes	5 427 101 557	6 537 731 317	6 537 731 317	6 537 731 317	120,46%	120,46%	120,46%
dont : projet FOAPT (total)	787195200	851 340 968	851 340 968	851 340 968	108,15%	108,15%	108,15%
Ressources Propres	0	0	0	0	0,00%	0,00%	0,00%
Ressources Externes	787 195 200	851 340 968	851 340 968	851 340 968	108,15%	108,15%	108,15%

NB: Il faut noter qu'au niveau de ce tableau, les prévisions du PTBA des projets dépassent les prévisions de la loi des finances ce qui fait que les crédits engagés dépassent les prévisions de la loi des finances.

A1.2. Programme 2 : « Développement des Productions Végétales »

A1.2.1. Performance physique/technique du programme 2 (Tableau 4)

Le Programme de Développement des Productions Végétales, en cohérence avec les autres programmes, couvre le domaine des cultures pluviales, des cultures irriguées et la gestion intégrée des ennemis des cultures pour contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations et à la réduction de la pauvreté rurale.

L'objectif du programme 2 est de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations à travers le développement des filières, chaînes de valeur agricoles et agroalimentaires, ainsi que l'accroissement des revenus des producteurs.

Le programme 2 est structuré en 3 actions qui sont :

- ✓ Action 1 : Développement des cultures pluviales ;
- ✓ Action 2 : Développement des cultures irriguées ;
- ✓ Action 3 : Gestion intégrée des ennemis des cultures.

Les principaux résultats attendus du programme sont :

- ✓ Les productions agricoles sont accrues, diversifiées et valorisées ;
- ✓ Les superficies sous irrigation et décruées sont accrues.

Le programme 2 comporte 7 indicateurs de performance dont 3 structurants (Taux d'accroissement annuel des productions pluviales et irriguées) et 4 spécifiques (relatifs aux superficies aménagées, réhabilitées, confortées et aux superficies protégées contre les ennemis de cultures). Il est important de souligner une forte interaction entre les niveaux de réalisation des indicateurs dits structurants et des indicateurs dits spécifiques. En effet, le niveau de performance des indicateurs 1 et 2 de l'Action1 et de l'indicateur 1 de l'Action 2 sont largement influencés par les niveaux de réalisation des 2 autres indicateurs de l'Action2 et la totalité des indicateurs de l'Action3.

L'appréciation des indicateurs de performance est déclinée par Action.

➤ **Action1 : Développement des cultures pluviales et promotion des chaînes de valeur des filières végétales**

Les résultats de l'Action 1 portent principalement sur deux indicateurs intimement liés au déroulement de la campagne agricole d'hivernage ; à savoir :

- Taux d'accroissement annuel de la production des cultures céréalières (mil, sorgho, maïs, riz, fonio) ;
- Taux d'accroissement annuel de la production des cultures de rente (niébé, arachide, sésame, souchet, voandzou, oseille, gombo, oignon, manioc).

Les cibles annuelles de ces indicateurs sont respectivement de 10,5% pour le premier et de 4,1 % pour le second.

Le taux d'accroissement annuel de la production des cultures céréalières (10,5%) a été déterminé sur la base du Programme de Renaissance (Initiative 3N) qui aspire à porter la production céréalière de 5,5 millions de tonnes en 2015 à 8 millions de tonnes en 2021.

En 2019, la production céréalière est de 5 204 984 t pour une cible de 6 466 302 t ; d'où un déficit de production céréalière pluviale de 1 261 318 tonnes (par rapport à la cible du PAP). Même si la cible d'accroissement de la production des cultures céréalières n'est pas atteinte (-19,51%), soulignons que le niveau de réalisation de la production est de 80,49%.

Le taux d'accroissement annuel de la production des cultures de rente, a enregistré une performance de 3 442 870 tonnes pour une cible de 2 808 056 tonnes (soit un taux de réalisation de **+551,46%** par rapport à la cible annuelle). Ce résultat est la résultante des efforts déployés dans le développement des productions de niébé, arachide, souchet, sésame et manioc par l'État et les partenaires au développement, notamment en termes d'appuis en engrais, semences et formation de qualité, à travers les projets et les ONG.

Il faut signaler que les cultures de rente n'ont pas été impactées significativement par les aléas enregistrés sur les céréales (retards et/ou arrêt brusque des pluies, attaques d'ennemis des cultures). En effet, elles sont, en général, installées un peu plus tardivement que les cultures céréalières.

La campagne agricole d'hivernage 2019 est caractérisée par : (i) des retards de semis dans certaines localités, (ii) des pauses pluviométriques prolongées, (iii) des attaques d'ennemis des cultures et surtout l'infestation de la mineuse de l'épi du mil, (iv) l'arrêt brusque des pluies au cours du mois de Septembre.

Ces facteurs ont causé des déficits de production céréalière dans plusieurs localités du pays, avec un taux de réalisation de (- 11,05% par rapport à la production 2018 et -19,51% par rapport à la cible annuelle). Ce faible résultat des productions céréalières s'explique principalement par les facteurs cités plus haut. A cela s'ajoutent, un faible ratio d'agents d'encadrement de producteurs sur le terrain (1 agent pour 40 villages, au lieu de 1 agent pour 10 villages, selon la norme FAO), sans moyens adéquats d'intervention (véhicules et motos inexistantes ou en mauvais état). Il faut souligner également une faible couverture des besoins en intrants et matériels agricoles pour lesquels, les niveaux de réalisation par rapport aux besoins exprimés se présentent comme suit : (i) 25 146 t d'engrais sur une prévision de 45 000 t ; (ii) 5 097 t de semences certifiées sur une prévision 22 782 t ; (iii) 1 032 unités de matériels à traction animale placées en location au niveau des communes sur une prévision de 4 000 unités.

➤ **Action 2 : Développement des cultures irriguées**

L'action 2 « développement des cultures irriguées » est la traduction opérationnelle du Programme Stratégique 1 (Mobilisation des eaux pour les productions agrosylvopastorales et halieutiques) du plan d'action 2016-2021 de l'initiative 3 N, dont l'objectif global est d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle à travers la maîtrise de l'eau. Les indicateurs retenus pour cette action sont : (i) Taux d'accroissement de la production des cultures irriguées en équivalent céréalier (tonne) ; (ii) Superficies cumulées aménagées et de décrue mises en valeur (ha); (iii) Superficies réhabilitées/confortées pour la grande irrigation (ha).

Le Taux d'accroissement de la production des cultures irriguées en équivalent céréalier (tonne) mesure la quantité totale de la production agricole issue des cultures irriguées (toutes catégories confondues) en une unité de mesure appelée « équivalent céréalier ». L'objectif du Programme de la Renaissance est de porter cette production de 500 000 tonnes en 2015 à 1.500.000 tonnes en 2021 suivant un

accroissement annuel de 20 %. Le taux d'accroissement atteint en 2018 était de 22,23 % (au-dessus de la cible annuelle).

En appliquant le taux d'accroissement annuel de 20%, il est attendu une production irriguée en équivalent céréalier de 1 200 000 t en 2019, alors qu'il a été enregistré une production de 856 902 tonnes, d'où un déficit de production irriguée en équivalent céréalier de 343 098 tonnes.

Même si la cible d'accroissement annuel de la production des cultures irriguées en équivalent céréalier n'est pas atteinte (-28,59 %), on note que le niveau de réalisation de la production est de 71,41%.

Les superficies cumulées aménagées et de décrue mises en valeur (ha), représentent les superficies cumulées équipées en infrastructures d'irrigation et de décrue mises en valeur chaque année (grande et petite irrigation). Le Programme de Renaissance prévoit de porter ces superficies de 120 000 ha en 2015 à 358 000 ha en 2021.

En 2018, la superficie mise en valeur était de 182 902 ha. La valeur cible fixée pour 2019 est de 298 598 ha pour un résultat atteint de 210 010 ha, soit un écart de -88 588 ha par rapport à la cible.

Les superficies réhabilitées/confortées en grande irrigation (ha) correspondent à l'indicateur de mesure des superficies d'anciens aménagements hydro agricoles à maîtrise totale de l'eau, réhabilitées ou confortées (réhabilitation partielle). Le Programme de Renaissance prévoit de 2015 à 2021 la réhabilitation de 10 000 ha et la confortation 8000 ha. En 2019, le résultat de cet indicateur est de 2 407 ha réhabilités/confortés (300 ha en 2018) sur 4 500 ha prévus, ce qui fait ressortir un écart de 2 093 ha par rapport à la cible. Néanmoins, il faut noter que plusieurs chantiers dont la réception interviendra en 2020 sont en cours de réhabilitation/confortation

➤ **Action 3 : Gestion intégrée des ennemis des cultures**

La Gestion intégrée des ennemis des cultures s'articule autour, de la lutte contre les ravageurs des cultures, la surveillance et la lutte contre le Criquet Pèlerin.

La campagne d'hivernage 2019 a été caractérisée par une pression parasitaire plus forte que la campagne précédente (122.024 ha infestés contre 66.394 ha en 2018) mais reste relativement faible par rapport à la moyenne des dix dernières années (149 457 ha infestés).

Au total, les traitements phytosanitaires ont couvert 87.492 hectares sur les 122.024 hectares déclarés infestés tous ravageurs confondus, soit un taux de couverture de 72% pour une cible de 79%.

La lutte biologique contre la chenille mineuse de l'épi du mil a consisté à l'utilisation du parasitoïde *Habrobracon hebetor* à l'aide de sacs de lâcher. Les lâchers ont permis de protéger 1.860.450 ha de mil dans 60 communes réparties dans 17 départements, contre 1.023.640 ha de superficies protégées en 2018.

Pour la surveillance, du criquet pèlerin, 52 450 ha ont été prospectés pour une cible de 216 000 ha, soit un taux de réalisation de 24,28%. Cependant, Il faut signaler une augmentation des superficies prospectées (4 907 ha) par rapport à 2018.

Le tableau ci-dessous présente la situation de ces indicateurs pour l'année 2019.

Tableau 4: Indicateurs de réalisation physique/technique du programme « Développement des Productions végétales »

Actions du programme	Objectifs	Indicateurs de Performance	Unité	Référence		Année 2019				Année 2020
				Année	Valeur	Cible PAP	Réalisation	Taux de réalisation (%)	Progrès	Prévision
Action 1 Développement des cultures pluviales	Accroître, diversifier et valoriser les productions des cultures pluviales	Indicateur 1.1 Taux d'accroissement annuel de la production des cultures céréalières par rapport à la cible	%	2018	3,59	10,5	-19,51	-185,81%		10,5
		Indicateur 1.2 Taux d'accroissement annuel de la production des cultures de rente par rapport à la cible	%	2018	20,11	4,1	22,61	+551,46%		4,1
Action 2 Développement des cultures irriguées	Améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle à travers la maîtrise de l'eau	Indicateur 2.1 Taux d'accroissement annuel de la production des cultures irriguées en équivalent céréalier par rapport à la cible	%	2018	22,23	20	-28,59	-142,95%		20
		Indicateur 2.2 Superficies cumulées aménagées et de décrue	Ha	2018	182 902	298 598	210 010	70 ,33%		358 318
		Indicateur 2.3 Superficies réhabilitées / confortées en grande irrigation	Ha	2018	300	4 500	2 407	53,49%		2 600
Action 3 Gestion intégrée des ennemis des cultures	Assurer la protection phytosanitaire du territoire	Indicateur 3.1 Taux de couverture des superficies infestées	%	2018	77	79	72	91,14%		81
		Indicateur 3.2 Superficies prospectées (Criquet pèlerin)	Ha	2018	47 543	216 000	52 450	24,28%		216 000

A1.2.2. Performance financière du programme « Développement des Productions végétales » (Tableau 5)

L'analyse de la performance financière du programme est conduite à travers : l'analyse de son financement et l'analyse de l'exécution financière, il n'y a pas eu de reports de crédits.

▪ Financement du Programme de Développement des Productions Végétales

Le coût global de financement du programme (ressources propres et financement extérieur) voté par la loi des finances pour l'année 2019 s'élève à 70 600 851 986 FCFA dont 13 416 031 999 FCFA provenant des ressources propres soit (19,01 %) et 57 184 819 987 FCFA des financements extérieurs représentant 80,99 % du budget global.

L'adoption d'une loi rectificative en cours d'année (juillet 2019) a engendré une diminution du budget du MAGEL de 3,79% entraînant une réduction de celui du programme 2 de 3,52% (2 488 214 179 FCFA). Cette variation du budget a eu pour conséquence une diminution des crédits d'investissements du programme de 3,71 %, représentant une diminution de 33,99% sur les ressources propres. Quant aux biens de services leur diminution est de 21% pendant qu'on constate une augmentation des crédits de transfert de 7,44%. En plus de cette réduction consécutive à la loi rectificative des Finances, une bonne partie des crédits a été bloquée au cours du 4^{ème} trimestre.

La répartition du crédit net disponible (68 112 637 807 FCFA) se présente comme suit : Personnel (6,97%) ; Biens et services (0,57%) ; Transferts (0,61%) ; investissements (91,85%) dont 8,22% sur les ressources propres et 91,78% provenant des ressources extérieures.

Les crédits de transfert sont affectés à 3 institutions rattachées au programme 2, chacune de ces structures contribue au développement des productions végétales, respectivement à travers : la fabrication des matériels agricoles (AFMA), le développement de la grande irrigation par la réalisation, la réhabilitation, la confortation et la mise en valeur des aménagements hydro-agricoles (ONAHA), la surveillance des aires de reproduction et de grégarisation du criquet pèlerin (CNLA). Les crédits de transfert votés (413 250 668 FCFA) se répartissent comme suit : 1.930.090 FCFA pour l'AFMA, 294.088.860 FCFA pour l'ONAHA, 117.231.718 FCFA pour le CNLA.

En ce qui concerne les projets, on considère que la totalité des crédits votés a été libérée. La majorité du financement du programme (84,30%) provient des ressources extérieures à travers les 19 projets qui lui sont rattachés. Les fonds de contrepartie alloués aux projets s'élèvent à 1.085.700.000 F CFA représentant 21,11% du budget d'investissement sur ressources propres. Les investissements qui proviennent des ressources extérieures s'élèvent à 57 420 235 345 F CFA soit environ 10 fois la contribution de l'Etat au financement des investissements.

L'Etat finance trois (3) programmes sur ressources propres, le programme de vulgarisation des cultures irriguées, le programme de soutien à la campagne agricole et le programme « Appui à la Maison du Paysan ».

Tableau 5 : Situation des crédits alloués au programme 2 au titre de l'année 2019

Catégorie de crédit	Crédit voté (N-1)			Taux de variation	Observations	Crédit voté en 2020
	Crédit initial	Crédit final	Variation			
Total	70 600 852	68 112 638	-2 488 214	-3,52%	Diminution LR	65 049 447
Personnel	4 745 836	4 745 836	0	0,00%		4 877 205
Biens et services	494 675	390 770	-103 905	-21,00%		453 153
Transferts	384 649	413 251	28 602	7,44%		347 460
Investissement total	64 975 692	62 562 781	-2 412 911	-3,71%		59 371 630
<i>Ressources propres</i>	<i>7 790 872</i>	<i>5 142 546</i>	<i>-2 648 326</i>	<i>-33,99%</i>		<i>8 076 983</i>
<i>Ressources externes</i>	<i>57 184 820</i>	<i>57 420 235</i>	<i>235 415</i>	<i>0,41%</i>		<i>51 294 647</i>
Dont Projet d'Appui à l'Agriculture Sensible aux risques Climatiques (PASEC)	6 164 300	6 164 300	0	0,00%		7 247 236
<i>Ressources Propres</i>	40 000	40 000	0	0,00%		45 000
<i>Ressources Externes</i>	6 124 300	6 124 300	0	0,00%		7 202 236
Dont Projet d'appui au développement des activités rurales et au financement des filières agricoles ou Projet Pôles Ruraux (PPR)	3 919 613	3 919 613	0	0,00%		3 696 710
<i>Ressources Propres</i>	16 000	16 000	0	0,00%		18 000
<i>Ressources Externes</i>	3 903 613	3 903 613	0	0,00%		3 678 710
Dont Projet d'Appui au Programme Spécial Sécurité Alimentaire (PSSA II)	1 544 000	1 544 000	0	0,00%		1 711 975
<i>Ressources Propres</i>	4 000	4 000	0	0,00%		27 000
<i>Ressources Externes</i>	1 540 000	1 540 000	0	0,00%		1 684 975
Dont Programme de Développement de l'Agriculture Familiale (ProDAF) MTZ et Diffa	18 034 338	18 034 338	0	0,00%		21 089 990
<i>Ressources Propres</i>	320 000	320 000	0	0,00%		382 500
<i>Ressources Externes</i>	17 714 338	17 714 338	0	0,00%		20 707 490

Catégorie de crédit	Crédit voté (N-1)			Taux de variation	Observations	Crédit voté en 2020
	Crédit initial	Crédit final	Variation			
Dont Projet d'Accès aux Marchés et d'Infrastructures Rurales dans la Région de Tahoua (PAMIRTA)	3 813 421	3 813 421	0	0,00%		4 713 500
<i>Ressources Propres</i>	12 000	12 000	0	0,00%		13 500
<i>Ressources Externes</i>	3 801 421	3 801 421	0	0,00%		4 700 000
Dont Programme de Renforcement de la Résilience à l'insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2RS)	5 884 619	5 884 619	0	0,00%		4 319 000
<i>Ressources Propres</i>		248 000	0	0,00%		270 000
<i>Ressources Externes</i>	5 636 619	5 636 619	0	0,00%		4 049 000
Dont Projet d'Appui au Développement Agricole de l'Irhazer, du Tamesna et de l'Aïr (PADA/ITA)	2 618 444	2 618 444	0	0,00%		2 227 445
<i>Ressources Propres</i>	12 000	12 000	0	0,00%		9 000
<i>Ressources Externes</i>	2 606 444	2 606 444	0	0,00%		2 218 445
Dont Programme Petite Irrigation et Sécurité Alimentaire (PISA)	5 293 564	5 293 564	0	0,00%		750 000
<i>Ressources Propres</i>	16 000	16 000	0	0,00%		18 000
<i>Ressources Externes</i>	5 277 564	5 277 564	0	0,00%		732 000
Dont Programme de Réhabilitation des Périmètres s Irrigués Publics (PRPIP)	548 812	548 812	0	0,00%		13 500
<i>Ressources Propres</i>	12 000	12 000	0	0,00%		13 500
<i>Ressources Externes</i>	536 812	536 812	0	0,00%		0
Dont Projet d'Intensification des Productions Agricoles pour la Sécurité Alimentaire dans les Régions de Tahoua et de Tillabéri (PIPA/SA)	0	580 053	528	0,09%	Fin de phase	1 076 720

Catégorie de crédit	Crédit voté (N-1)			Taux de variation	Observations	Crédit voté en 2020
	Crédit initial	Crédit final	Variation			
<i>Ressources Propres</i>	16 000	16 528	528	3,30%		72 000
<i>Ressources Externes</i>	563 525	563 525	0	0,00%		1 004 720
Dont Projet de Mobilisation et de la Valorisation de la Ressource en Eau (PROMOVARE)	20 000	0	-20 000	-100,00%	Tutelle Ministère du Plan	0
<i>Ressources Propres</i>	20 000	0	-20 000	-100,00%		0
<i>Ressources Externes</i>	0	0	0			0
Dont Projet de Mobilisation des Eaux pour le Renforcement de la Sécurité Alimentaire dans les Régions de Maradi, Tahoua et Zinder (PMERSA/MTZ)	3 355 799	3 355 799	0	0,00%	Projet achevé en 2019	18 000
<i>Ressources Propres</i>	16 000	16 000	0	0,00%		18 000
<i>Ressources Externes</i>	3 339 799	3 339 799	0	0,00%		0
Dont Programme d'Appui au Développement Agricole Durable dans la Région de Dosso (PADAD/NIG/025)	2 186 140	2 186 140	0	0,00%		1 097 547
<i>Ressources Propres</i>	38 400	38 400	0	0,00%		43 200
<i>Ressources Externes</i>	2 147 740	2 147 740	0	0,00%		1 054 347
Dont Programme d'Amélioration de la Productivité Agricole des Petits Exploitants (SAPEP)	1 717 796	1 717 796	0	0,00%		1 214 975
<i>Ressources Propres</i>	24 000	24 000	0	0,00%		30 000
<i>Ressources Externes</i>	1 693 796	1 693 796	0	0,00%		1 184 975
Dont Projet d'Appui à la Petite Irrigation (PAPI)	200 024	200 024	0	0,00%	Achévé	28 500
<i>Ressources Propres</i>	0	0	0	0,00%		0
<i>Ressources Externes</i>	200 024	200 024	0	0,00%		28 500

Catégorie de crédit	Crédit voté (N-1)			Taux de variation	Observations	Crédit voté en 2020
	Crédit initial	Crédit final	Variation			
Dont Projet d'Appui à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel (PARIIS)	1 598 670	1 598 670	0	0,00%		1 600 670
<i>Ressources Propres</i>	16 000	16 000	0	0,00%		18 000
<i>Ressources Externes</i>	1 582 670	1 582 670	0	0,00%		1 582 670
Dont Projet de Renforcement de la Résilience de l'Agriculture face aux Changements Climatiques (PRRACC)	2 591 745	2 591 745	0	0,00%		2 112 745
<i>Ressources Propres</i>	24 000	24 000	0	0,00%		45 000
<i>Ressources Externes</i>	2 567 745	2 567 745	0	0,00%		2 067 745
Dont Appui aux Organisations Paysannes OP phase 4	915 715	915 715	0	0,00%	Achevé	0
<i>Ressources Propres</i>	0	0	0			0
<i>Ressources Externes</i>	915 715	915 715	0	0,00%		0
Dont Programme de Développement de Chaîne de Valeurs du Riz (PDCVR)	0	0	0		En Instance de démarrage	1 853 000
<i>Ressources Propres</i>	0	0	0			63 000
<i>Ressources Externes</i>	0	0	0			1 790 000
Dont Programme de Vulgarisation des cultures irriguées (PVCi)	728 529	378 529	-350 000	-48,04%	Financement Budget National	543 429
<i>Ressources Propres</i>	728 529	378 529	-350 000	-48,04%		543 429
<i>Ressources Externes</i>	0	0	0			0
Dont Programme de Soutien à la campagne agricole	500 000	813 117	313 117	62,62%	Financement Budget National	60 469
<i>Ressources Propres</i>	500 000	813 117	313 117	62,62%		60 469

Catégorie de crédit	Crédit voté (N-1)			Taux de variation	Observations	Crédit voté en 2020
	Crédit initial	Crédit final	Variation			
<i>Ressources Externes</i>	0	0	0			0

Exécution financière du Programme de Développement des Productions Végétales (Tableau 6)

Au plan de l'exécution financière, le taux de libération des crédits est de 96,37 % avec un taux d'engagement de 90,02% et un taux d'ordonnancement de 82,10%.

Ce taux d'ordonnancement s'est amélioré par rapport à 2018 (seulement 76,32% des crédits libérés ont été liquidés), ce malgré la diminution des crédits initiaux et le blocage des crédits non consommés au 4^{ème} trimestre.

On constate que 75,60% des crédits libérés pour le fonctionnement ont été engagés et que seulement 54,57% de ces crédits ont été ordonnancés.

Les transferts qui concernent les opérateurs rattachés au programme (AFMA, CNLA, ONAHA) ont été totalement consommés par les institutions bénéficiaires.

Les investissements concernent principalement l'acquisition d'un avion de traitement phytosanitaire et des intrants (semences, engrais, pesticides), la réalisation des ouvrages d'irrigation ainsi que les fonds de contreparties des projets. Ces derniers n'ont pas été totalement consommés, (cela est dû à l'absence de plans d'utilisation des ressources préalablement établis et au blocage des reliquats au 4^{ème} trimestre).

Les investissements ont été consommés à hauteur de 89,35% dont 61,40% sur ressources propres et 91,85% sur les ressources extérieures. Ce niveau de réalisation quoique satisfaisant pouvait être amélioré si les difficultés liées à la passation des marchés, aux capacités limitées de certaines entreprises, à l'insuffisance des crédits de contrepartie destinés au fonctionnement des projets et à la lenteur des procédures d'obtention des Avis de Non Objection avaient été résolues.

La consommation de certains projets dépasse 100% du fait que les fonds inscrits dans la loi des finances n'atteignent pas ceux des PTBA de ces projets (Les PTBA sont adoptés par le comité de pilotage en décembre bien après l'adoption de la loi des finances).

Tableau 6 : Situation des crédits de paiement consommés du programme 2

Catégorie de crédit	Crédit initial	Crédit final	Crédit libéré	Crédit engagé	Crédit ordonnancé	Taux de libération	Taux d'engagement	Taux d'ordonnancement
		1	2	3	4	(5)=(2)/(1)	(6)=(3)/(1)	(7)=(4)/(1)
Total	70 600 852	68 112 638	65 636 869	61 312 464	56 451 650	96,37%	90,02%	82,88%
Personnel	4 745 836	4 745 836	1 186 459	-	-	25,00%	0,00%	0,00%
Biens et services	494 675	390 770	295 438	223 131	213 245	75,60%	57,10%	54,57%
Transferts	384 649	413 251	340 905	340 905	340 905	82,49%	82,49%	82,49%
Investissement total	64 975 692	62 562 781	63 814 066	60 748 428	55 897 499	102,00%	97,10%	89,35%
<i>Ressources propres</i>	<i>7 555 457</i>	<i>5 142 546</i>	<i>3 661 942</i>	<i>3 164 049</i>	<i>3 157 756</i>	<i>71,21%</i>	<i>61,53%</i>	<i>61,40%</i>
<i>Ressources externes</i>	<i>57 420 235</i>	<i>57 420 235</i>	<i>60 152 124</i>	<i>57 584 379</i>	<i>52 739 744</i>	<i>104,76%</i>	<i>100,29%</i>	<i>91,85%</i>
Projet d'Appui à l'Agriculture Sensible aux risques Climatiques (PASEC)	6 164 300	6 164 300	6 156 291	6 156 291	6 748 205	99,87%	99,87%	109,47%
<i>Ressources propres</i>	<i>40 000</i>	<i>40 000</i>	<i>31 991</i>	<i>31 991</i>	<i>31 991</i>	<i>79,98%</i>	<i>79,98%</i>	<i>79,98%</i>
<i>Ressources externes</i>	<i>6 124 300</i>	<i>6 124 300</i>	<i>6 124 300</i>	<i>6 124 300</i>	<i>6 716 215</i>	<i>100,00%</i>	<i>100,00%</i>	<i>109,67%</i>
Projet d'appui au développement des activités rurales et au financement des filières agricoles ou Projet Pôles Ruraux (PPR)	3 919 613	3 919 613	3 914 286	3 914 286	5 164 756	99,86%	99,86%	131,77%
<i>Ressources propres</i>	<i>16 000</i>	<i>16 000</i>	<i>10 673</i>	<i>10 673</i>	<i>10 673</i>	<i>66,71%</i>	<i>66,71%</i>	<i>66,71%</i>
<i>Ressources externes</i>	<i>3 903 613</i>	<i>3 903 613</i>	<i>3 903 613</i>	<i>3 903 613</i>	<i>5 154 083</i>	<i>100,00%</i>	<i>100,00%</i>	<i>132,03%</i>

Catégorie de crédit	Crédit initial	Crédit final	Crédit libéré	Crédit engagé	Crédit ordonnancé	Taux de libération	Taux d'engagement	Taux d'ordonnancement
		1	2	3	4	(5)=(2)/(1)	(6)=(3)/(1)	(7)=(4)/(1)
Projet d'Appui au Programme Spécial Sécurité Alimentaire (PSSA II)	1 544 000	1 544 000	1 540 000	1 540 000	322 778	99,74%	99,74%	20,91%
<i>Ressources propres</i>	<i>4 000</i>	<i>4 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0,00%</i>	<i>0,00%</i>	<i>0,00%</i>
<i>Ressources externes</i>	<i>1 540 000</i>	<i>1 540 000</i>	<i>1 540 000</i>	<i>1 540 000</i>	<i>322 778</i>	<i>100,00%</i>	<i>100,00%</i>	<i>20,96%</i>
Programme de Développement de l'Agriculture Familiale (ProDAF) MTZ et Diffa	15 302 449	15 302 449	17 960 595	17 960 595	16 668 436	117,37%	117,37%	108,93%
<i>Ressources propres</i>	<i>320 000</i>	<i>320 000</i>	<i>246 257</i>	<i>246 257</i>	<i>246 257</i>	<i>76,96%</i>	<i>76,96%</i>	<i>76,96%</i>
<i>Ressources externes</i>	<i>14 982 449</i>	<i>14 982 449</i>	<i>17 714 338</i>	<i>17 714 338</i>	<i>16 422 180</i>	<i>118,23%</i>	<i>118,23%</i>	<i>109,61%</i>
Projet d'Accès aux Marchés et d'Infrastructures Rurales dans la Région de Tahoua (PAMIRTA)	3 813 421	3 813 421	3 801 421	3 801 421	135 661	99,69%	99,69%	3,56%
<i>Ressources propres</i>	<i>12 000</i>	<i>12 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0,00%</i>	<i>0,00%</i>	<i>0,00%</i>
<i>Ressources externes</i>	<i>3 801 421</i>	<i>3 801 421</i>	<i>3 801 421</i>	<i>3 801 421</i>	<i>135 661</i>	<i>100,00%</i>	<i>100,00%</i>	<i>3,57%</i>
Programme de Renforcement de la Résilience à l'insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2RS)	5 884 619	5 884 619	5 771 904	5 771 904	5 764 375	98,08%	98,08%	97,96%
<i>Ressources propres</i>	<i>248 000</i>	<i>248 000</i>	<i>135 285</i>	<i>135 285</i>	<i>135 285</i>	<i>54,55%</i>	<i>54,55%</i>	<i>54,55%</i>

Catégorie de crédit	Crédit initial	Crédit final	Crédit libéré	Crédit engagé	Crédit ordonnancé	Taux de libération	Taux d'engagement	Taux d'ordonnancement
		1	2	3	4	(5)=(2)/(1)	(6)=(3)/(1)	(7)=(4)/(1)
<i>Ressources externes</i>	5 636 619	5 636 619	5 636 619	5 636 619	5 629 089	100,00%	100,00%	99,87%
Projet d'Appui au Développement Agricole de l'Irhazer, du Tamesna et de l'Aïr (PADA/ITA)	2 618 444	2 618 444	2 618 444	2 618 444	1 187 394	100,00%	100,00%	45,35%
<i>Ressources propres</i>	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000	100,00%	100,00%	100,00%
<i>Ressources externes</i>	2 606 444	2 606 444	2 606 444	2 606 444	1 175 394	100,00%	100,00%	45,10%
Programme Petite Irrigation et Sécurité Alimentaire (PISA)	5 293 564	5 293 564	5 293 555	5 293 555	3 306 039	100,00%	100,00%	62,45%
<i>Ressources propres</i>	16 000	16 000	15 991	15 991	15 991	99,95%	99,95%	99,95%
<i>Ressources externes</i>	5 277 564	5 277 564	5 277 564	5 277 564	3 290 047	100,00%	100,00%	62,34%
Programme de Réhabilitation des Périmètres s Irrigués Publics (PRPIP)	548 812	548 812	548 811	548 811	4 774 970	100,00%	100,00%	870,06%
<i>Ressources propres</i>	12 000	12 000	11 998	11 998	11 998	99,99%	99,99%	99,99%
<i>Ressources externes</i>	536 812	536 812	536 812	536 812	4 762 972	100,00%	100,00%	887,27%
Projet d'Intensification des Productions Agricoles pour la Sécurité Alimentaire dans les Régions de Tahoua et de Tillabéri (PIPA/SA)	579 525	579 525	580 053	580 053	853 091	100,09%	100,09%	147,21%
<i>Ressources propres</i>	16 000	16 000	16 528	16 528	16 528	103,30%	103,30%	103,30%
<i>Ressources externes</i>	563 525	563 525	563 525	563 525	836 563	100,00%	100,00%	148,45%

Catégorie de crédit	Crédit initial	Crédit final	Crédit libéré	Crédit engagé	Crédit ordonnancé	Taux de libération	Taux d'engagement	Taux d'ordonnancement
		1	2	3	4	(5)=(2)/(1)	(6)=(3)/(1)	(7)=(4)/(1)
Projet de Mobilisation et de la Valorisation de la Ressource en Eau (PROMOVARE)	20 000	20 000	0	0	0	0,00%	0,00%	0,00%
<i>Ressources propres</i>	<i>20 000</i>	<i>20 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0,00%</i>	<i>0,00%</i>	<i>0,00%</i>
<i>Ressources externes</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>			
Projet de Mobilisation des Eaux pour le Renforcement de la Sécurité Alimentaire dans les Régions de Maradi, Tahoua et Zinder (PMERSA/MTZ)	3 355 799	3 355 799	3 355 799	3 355 799	4 192 270	100,00%	100,00%	124,93%
<i>Ressources propres</i>	<i>16 000</i>	<i>16 000</i>	<i>16 000</i>	<i>16 000</i>	<i>16 000</i>	<i>100,00%</i>	<i>100,00%</i>	<i>100,00%</i>
<i>Ressources externes</i>	<i>3 339 799</i>	<i>3 339 799</i>	<i>3 339 799</i>	<i>3 339 799</i>	<i>4 176 270</i>	<i>100,00%</i>	<i>100,00%</i>	<i>125,05%</i>
Programme d'Appui au Développement Agricole Durable dans la Région de Dosso (PADAD/NIG/025)	2 186 140	2 186 140	2 172 594	2 172 594	2 442 472	99,38%	99,38%	111,73%
<i>Ressources propres</i>	<i>38 400</i>	<i>38 400</i>	<i>24 854</i>	<i>24 854</i>	<i>24 854</i>	<i>64,72%</i>	<i>64,72%</i>	<i>64,72%</i>
<i>Ressources externes</i>	<i>2 147 740</i>	<i>2 147 740</i>	<i>2 147 740</i>	<i>2 147 740</i>	<i>2 417 618</i>	<i>100,00%</i>	<i>100,00%</i>	<i>112,57%</i>
Programme d'Amélioration de la Productivité Agricole des Petits Exploitants (SAPEP)	1 717 796	1 717 796	1 717 770	1 717 770	344 839	100,00%	100,00%	20,07%

Catégorie de crédit	Crédit initial	Crédit final	Crédit libéré	Crédit engagé	Crédit ordonnancé	Taux de libération	Taux d'engagement	Taux d'ordonnancement
		1	2	3	4	(5)=(2)/(1)	(6)=(3)/(1)	(7)=(4)/(1)
<i>Ressources propres</i>	24 000	24 000	23 974	23 974	23 974	99,89%	99,89%	99,89%
<i>Ressources externes</i>	1 693 796	1 693 796	1 693 796	1 693 796	320 865	100,00%	100,00%	18,94%
Projet d'Appui à la Petite Irrigation (PAPI)	200 024	200 024	200 024	200 024	50 043	100,00%	100,00%	25,02%
<i>Ressources propres</i>	0	0	0	0	0			
<i>Ressources externes</i>	200 024	200 024	200 024	200 024	50 043	100,00%	100,00%	25,02%
Projet d'Appui à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel (PARIIS)	1 598 670	1 598 670	1 598 670	1 598 669	1 345 966	100,00%	100,00%	84,19%
<i>Ressources propres</i>	16 000	16 000	16 000	15 999	15 999	100,00%	100,00%	100,00%
<i>Ressources externes</i>	1 582 670	1 582 670	1 582 670	1 582 670	1 329 967	100,00%	100,00%	84,03%
Projet de Renforcement de la Résilience de l'Agriculture face aux Changements Climatiques (PRRACC)	2 591 745	2 591 745	2 591 745	24 000	24 000	100,00%	0,93%	0,93%
<i>Ressources propres</i>	24 000	24 000	24 000	24 000	24 000	100,00%	100,00%	100,00%
<i>Ressources externes</i>	2 567 745	2 567 745	2 567 745	0	0	100,00%	0,00%	0,00%
Appui aux Organisations Paysannes OP phase 4	915 715	915 715	915 715	915 715	0	100,00%	100,00%	0,00%

Catégorie de crédit	Crédit initial	Crédit final	Crédit libéré	Crédit engagé	Crédit ordonnancé	Taux de libération	Taux d'engagement	Taux d'ordonnancement
		1	2	3	4	(5)=(2)/(1)	(6)=(3)/(1)	(7)=(4)/(1)
<i>Ressources propres</i>	0	0	0	0	0			
<i>Ressources externes</i>	915 715	915 715	915 715	915 715	0	100,00%	100,00%	0,00%
Programme de Vulgarisation des cultures irriguées (PVCI)		378 528 631	226 620 910	224 620 910	224 620 910	59,87%	99,12%	59,34%
<i>Ressources propres</i>		378 528 631	226 620 910	224 620 910	224 620 910	59,87%	59,34%	59,34%
<i>Ressources externes</i>		0	0	0	0			
Programme de Soutien à la campagne agricole	728 528 631	500 000 000	227 222 100	227 222 100	227 222 100	45,44%	45,44%	45,44%
<i>Ressources propres</i>	728 528 631	500 000 000	227 222 100	227 222 100	227 222 100	45,44%	45,44%	45,44%
<i>Ressources externes</i>	0	0	0	0	0			

A1.3. Programme 3 : « Développement des Productions Animales »

A1.3.1. Performance physique/technique du programme 3 (Tableau 7)

Le Programme de **Développement des Productions Animales** a pour objectif de contribuer au développement des filières et chaînes des valeurs d'élevage pour assurer la disponibilité en viande, lait et œufs afin d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations et accroître leurs revenus.

Le programme 3 est articulé autour de deux actions :

- ✓ Action 1 : Amélioration de la santé animale ;
- ✓ Action 2 : Amélioration des productions animales.

Les principaux résultats qui concourent à l'accroissement, la diversification et la valorisation des productions animales sont :

- ✓ *La couverture sanitaire du cheptel est améliorée ;*
- ✓ *Le risque sanitaire lié à la consommation des produits animaux est réduit ;*
- ✓ *Les chaînes de valeurs animales sont développées*

Au niveau de l'action 1 : Amélioration de la santé animale

La mise en œuvre des activités de santé animale ont permis de réaliser des bonds significatifs au cours de la campagne gratuite de vaccination du cheptel 2018-2019. En effet, environ 8.589.835 bovins, 17.174.916 petits ruminants et 950.552 camélins ont été respectivement vaccinés contre la Péripleurmonie Contagieuse des Bovidés (PPCB), la Peste des Petits Ruminants (PPR) et la Pasteurellose Cameline. Rapporté au cheptel éligible (animaux de plus de six mois), le taux de couverture vaccinale est de 71% pour la PPCB, 85% pour la PPR et 28% pour la Pasteurellose Cameline. Cette performance démontre une forte mobilisation de tous les acteurs concernés. En effet le PRAPS MCA a pris en charge l'acquisition des vaccins, le paiement des primes des mandataires, les matériels de campagne, etc. Le PRAPS IDA a assuré la caravane de vaccination du cheptel dans la zone pastorale ; le CICR qui a appuyé la campagne de vaccination dans les zones Nord Tillabéri et la région de Diffa et le PRADEL dans les régions de Dosso et Tahoua. La contribution des Collectivités concerne le paiement de la redevance de 10 FCFA par UBT vaccinée.

En revanche, malgré les taux de couverture vaccinale appréciables, les taux de couverture immunitaire observés pour la PPCB et la PPR 2018 (54%) sont en baisse par rapport à 2017 (64%). Il est très urgent que les différentes causes susceptibles d'expliquer ces résultats (mauvaise qualité des vaccins au moment de la vaccination, mauvaise pratique de vaccination, non-respect des conditions de réalisation de l'enquête de séro-monitoring, etc.) soient analysées. Les contrôles de la qualité des

vaccins tout au long de la chaîne de conservation et d'utilisation doivent être organisés et programmés au cours de la campagne de vaccination 2019-2020.

Par rapport à 2018, la couverture sanitaire du cheptel s'est améliorée de 129% pour la PPCB et 39% pour la PPR. Cependant, elle baisse de 125% pour la pasteurellose cameline.

L'objectif de réaliser un taux de 78% contre la PPCB en 2019 n'est pas atteint, du fait de l'arrivée tardive de la dernière livraison de vaccin. Pour la PPR avec un taux de 85%, l'objectif est atteint avant échéance de la cible en 2020.

En ce qui concerne la maladie de Newcastle, malgré les fortes mortalités qu'elle engendre dans les élevages traditionnels, elle ne fait pas encore l'objet de vaccination systématique. Pour l'exercice 2019, 950 552 sujets ont été vaccinés avec l'appui du PPAO pour une cible de 1.297.957 soit un taux de 73%.

Dans le domaine de l'hygiène et de la salubrité des denrées animales et denrées alimentaires d'origine animale, les inspections des viandes dans les abattoirs contrôlés se sont renforcées en 2019. Au total les quantités de viandes bovines atteintes de tuberculose sont de 2,25 tonnes ce qui correspond à 0,00017% du tonnage des carcasses abattues. Ce qui traduit une nette régression de cas de tuberculose par rapport aux années précédentes et une réduction du risque sanitaire lié à la consommation des produits animaux.

Pour renforcer les capacités de production des vaccins et de diagnostic des maladies animales du Laboratoire Central de l'Élevage (LABOCEL), il a été acquis plusieurs matériels dont :

- Un autoclave de 350 litres avec l'appui du PPAO ;
- Des kits pour les travaux de recherche pathologiques de la chèvre rousse de Maradi, la volaille et les dromadaires avec CRS/EL
- Un lot de matériel dans le cadre de la certification de certains tests au laboratoire de Diagnostic à travers l'AIEA

En plus le LABOCEL a obtenu la certification ISO 9001 et procédé au renforcement des capacités de ses cadres.

La production de vaccins a concerné 1 817 250 doses de Périvac, Pastobovac, Pastovac, Carbovac et Symptovac.

Les réalisations physiques concernent également :

- La réhabilitation de la salle d'élevage des tiques sur fond du projet Multivac CRS/EL ;
- La réhabilitation et dotation d'ovins de l'animalerie du LABOCEL par le projet Multivac CRS/EL.

➤ **Action 2. Amélioration des productions animales**

Concernant les productions animales, la performance est appréciée au niveau de la production laitière, la production des viandes contrôlées, la consommation des œufs et le taux d'exploitation du cheptel.

Ainsi, pour la production laitière, on note une progression linéaire du disponible de production du lait avec un accroissement de 4,79%. Pour soutenir la production laitière, il a été mis en place 22 645 tonnes d'aliments bétail vendus à prix modérés. En plus 88 hectares de cultures fourragères (avec l'appui de PADA-ITA et Pôles Ruraux dans les régions de Tahoua et Agadez). Il y a lieu de mettre en place un dispositif de suivi des sites des cultures fourragères au niveau de la Direction de Développement Pastorale (DDP) en collaboration avec la DS.

Avec la poursuite de la mise en œuvre du Programme National d'Amélioration Génétique des bovins Locaux (PNAG/BL), l'appui aux fermes modernes, le financement innovant de microprojets (FISAN, PRADEL, PIMELAN, PRECIS), il est attendu une amélioration significative de cet indicateur pour les prochaines années.

Dans le cadre de l'amélioration génétique, les activités du PNAG/BL ont porté entre autres sur 787 vaches inséminées, la formation de trois cadres sur le budget programme (procédure de passation des marchés publiques nationaux et celles des partenaires techniques), acquisition des balances de pesée du bétail, des hormones, des semences et des consommables d'insémination artificielle, des semences fourragères, etc.

Le taux d'exploitation du cheptel de 20,63% en 2019, enregistre une hausse d'environ 2 points de pourcentage par rapport à l'année 2018, sans atteindre la cible.

La production des œufs est de 28 œufs par habitant en 2019, cet indicateur perd deux points par rapport à 2018. Cependant, avec l'émergence d'un secteur privé moderne dans le domaine de l'aviculture et le démarrage de certains projets (PIMELAN, etc.), cette production va connaître une amélioration certaine et la cible sera atteinte à l'horizon 2020. Toutefois, le dispositif de collecte des données au niveau des fermes avicoles doit être mis en place.

Pour ce qui est de la production des viandes contrôlées, elle est passée de 119 997 tonnes en 2018 à 118 552 tonnes en 2019 soit une régression de 1,2%. Cette faible performance est due au faible poids carcasse consécutif à l'abattage massif des jeunes animaux d'une part et d'autre part, à l'insuffisance du personnel de contrôle dans les autres abattoirs et aires d'abattage.

Il est urgent que la Direction des Statistiques (DS) mette en place un dispositif de suivi des poids carcasse au niveau des abattoirs frigorifiques (Maradi, Niamey, Tahoua et Zinder).

Tableau 7 : Indicateurs de réalisation physique/technique du programme « Développement des Productions Animales »

Actions du programme	Objectifs	Indicateurs de Performance	Unité	Référence		Année 2019				Année 2020
				Année	Valeur	Cible PAP	Réalisation	Taux de réalisation (%)	Progrès	Prévision
Action 1: Amélioration de la santé animale	Améliorer la couverture sanitaire du cheptel	Taux de couverture vaccinale PPCB	%	2018	31	78	71	91,03		80
		Taux de couverture vaccinale PPR	%	2018	61	77	85	110,39	↑	80
		Taux de couverture vaccinale Pasteurellose cameline	%	2018	32	59	28	47,46		60
		Vaccination contre la maladie de Newcastle	Sujet	2018	417 275	1 297 957	950 552	73,23		1 500 000
	Réduire le risque sanitaire lié à la consommation des produits d'origine animale	Taux de réduction des saisies dues à la Tuberculose	%	2018	0,01	1	0,00017	99,99	↑	0
		Taux de réduction des saisies dues à l'Echinococcose	%	2018	0	0.5	0	100		0
		Taux de réduction des saisies dues à la Cysticerose	%	2018	0	0.14	0	100		0
Action 2: Amélioration des productions animales	Accroître, diversifier et valoriser les productions animales	Taux d'accroissement des produits animaux Lait	%	2018	4,77	5	4,79	95,80		1.600.000 (milliers de litres)
		Taux d'accroissement des produits animaux Viande	%	2018	-6,15	8,38	1,88	22,43		253 066 (tonnes)
		Production d'Œufs	Nombre d'œufs /pers/an	2018	30	30	28	93,33	↓	1 028 520 (en milliers)
		Taux d'exploitation du cheptel	%	2018	18,72	24	20,63	85,96	↑	25

A1.3.2. Performance financière du programme « Développement des Productions Animales » (Tableau 8)

La performance financière du programme 3 est analysée à travers principalement l'allocation des crédits et l'exécution budgétaire au titre de l'année 2019.

D'une manière générale, le budget initial a connu une réduction au cours de l'exécution. Les recommandations du CIO relatives d'une part à l'acquisition d'un avion de traitement phytosanitaire et d'autre part l'acquisition des pesticides, ont engendré un remaniement des crédits. Ainsi, les crédits d'investissement alloués au programme 3 ont été réduits de 954 400 340 F CFA soit une réduction de 23%. Ce qui correspond à une baisse du budget global du Programme 3 de 5%.

A cela, il faut ajouter que la mise en œuvre du Programme de Développement des Productions Animales a été impactée par les questions sécuritaires, le réaménagement budgétaire, la non réallocation des ressources prévues dans le cadre du projet Charbon Bactérien et le Projet d'Appui au Pastoralisme.

Tableau 8 : Situation des crédits alloués au programme au titre de l'année 2019

en milliers de FCFA et %

Catégorie de crédit	Crédit voté 2019			Taux de variation	Observations	Crédit voté en 2020
	Crédit initial	Crédit final	Variation			
Total	18 163 617	17 209 217	-954 400	-5%		12 066 752
Personnel	1 868 177	1 868 177	0	0%		1 919 890
Biens et services	104 829	104 829	0	0%		106 700
Transferts	273 275	273 275	0	0%		274 282
Investissement total	15 917 336	14 962 936	-954 400	-6%		9 765 880
<i>Ressources propres</i>	<i>4 183 292</i>	<i>3 228 891</i>	-954 400	-23%	<i>Réduction concerne les investissements sur ressources propres</i>	<i>2 765 594</i>
<i>Ressources externes</i>	<i>11 734 044</i>	<i>11 734 044</i>	<i>0</i>	0%		<i>7 000 286</i>
dont : PLCBN-UEMOA (total)	163 087	146 778	0	0%		0
<i>Ressources propres</i>	<i>81 543</i>	<i>65 235</i>	-16 309	-20%		<i>0</i>
<i>Ressources externes</i>	<i>81 543</i>	<i>81 543</i>	<i>0</i>	0%		<i>0</i>
dont : PRAPS (total)	3 047 000	3 047 000	0	0%		3 467 547
<i>Ressources propres</i>	<i>100 000</i>	<i>100 000</i>	<i>0</i>	0%		<i>100 000</i>
<i>Ressources externes</i>	<i>2 947 000</i>	<i>2 947 000</i>	<i>0</i>	0%		<i>3 367 547</i>
dont : PRADEL (total)	2 620 000	2 620 000	0	0%		3 425 967
<i>Ressources propres</i>	<i>120 000</i>	<i>120 000</i>	<i>0</i>	0%		<i>150 000</i>
<i>Ressources externes</i>	<i>2 500 000</i>	<i>2 500 000</i>	<i>0</i>	0%		<i>3 275 967</i>
dont : PPAO (total)	4 751 334	4 751 334	0	0%		0
<i>Ressources propres</i>	<i>68 192</i>	<i>68 192</i>	<i>0</i>	0%		<i>0</i>
<i>Ressources externes</i>	<i>4 683 142</i>	<i>4 683 142</i>	<i>0</i>	0%		<i>0</i>
dont : PASEL (total)	1 165 587	1 165 587	0	0%		0
<i>Ressources propres</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	0		<i>0</i>
<i>Ressources externes</i>	<i>1 165 587</i>	<i>1 165 587</i>	<i>0</i>	0%		<i>0</i>

Catégorie de crédit	Crédit voté 2019			Taux de variation	Observations	Crédit voté en 2020
	Crédit initial	Crédit final	Variation			
dont: PAP-BADEA (total)	125 000	125 000	0	0%		125 000
Ressources propres	0	0	0			0
Ressources externes	125 000	125 000	0	0%		125 000
dont : IRC-Enabel (total)	231 772	231 772	0	0%		231 772
Ressources propres	0	0	0			0
Ressources externes	231 772	231 772	0	0%		231 772

▪ **Exécution financière du programme « Développement des Productions Animales » Tableau 9**

Le taux des crédits 'ordonnancés global par rapport au crédit final est de 60,97%. Ce taux est dû aux engagements des certains projets qui seront payés en 2020.

En revanche le taux de libération des crédits qui est de 100% pour les projets n'est que de 37,04% pour le budget national.

Pour les ressources propres, le taux de consommation est de 39,82%

Le taux global de délégation des ressources propres est de 49,81% ; ce qui est en phase avec les indicateurs à tranches variables du CRS SANAD qui recommandent de déléguer au moins 30% des crédits au niveau des régions.

Le taux de liquidation pour les investissements sur ressources propres est de 49,43% du fait de la délégation de ces crédits à plus de 50%.

En somme l'année 2019 a été marquée par une **non réallocation** de la troisième tranche du Projet de Lutte contre le Charbon Bactérien par l'UEMOA et le démarrage timide du Projet d'Appui au Pastoralisme financé par la BADEA et exécuté par la FAO.

En outre les crédits votés dans la Loi des finances ne sont pas en phase avec les inscriptions des PTBA des projets. Cette situation explique en partie le taux élevé d'ordonnancement dépassant les 100% pour certains projets (PRAPS et IRC).

La non-exécution de certains marchés d'acquisition de matériels et des équipements avant la clôture du PPAO a également impactée la consommation des crédits.

Tableau 9 : Situation des crédits de paiement consommés du programme

En milliers de FCFA et %

Catégorie de crédit	Crédit final	Crédit libéré	Crédit engagé	Crédit ordonnancé	Taux de libération	Taux d'engagement	Taux d'ordonnancement
	1	2	3	4	(5)=(2)/(1)	(6)=(3)/(1)	(7)=(4)/(1)
Total	17 209 217	13 762 086	10 492 807	10 492 807	79,97%	60,97%	60,97%
Personnel	1 868 177	467 044	0	0	25,00%	0,00%	0,00%
Biens et services	104 829	63 121	63 121	63 121	60,21%	60,21%	60,21%
Transferts	273 275	212 122	212 122	212 122	77,62%	77,62%	77,62%
Investissement total	14 962 936	13 019 798	10 217 564	10 217 564	87,01%	68,29%	68,29%
Ressources propres	3 228 891	1 285 754	1 285 754	1 285 754	39,82%	39,82%	39,82%
Ressources externes	11 734 044	11 734 044	8 931 810	8 931 810	100,00%	76,12%	76,12%
dont : PLCBN-UEMOA (total)	163 087	43 276	43 276	43 276	26,54%	26,54%	26,54%
Ressources propres	65 235	43 276	43 276	43 276	66,34%	66,34%	66,34%
Ressources externes	81 543	0	0	0	0,00%	0,00%	0,00%
dont : PRAPS (total)	3 047 000	3 028 730	3 271 134	3 271 134	99,40%	107,36%	107,36%
Ressources propres	100 000	81 730	81 730	81 730	81,73%	81,73%	81,73%
Ressources externes	2 947 000	2 947 000	3 189 404	3 189 404	100,00%	108,23%	108,23%
dont : PRADEL (total)	2 620 000	2 578 073	890 208	890 208	98,40%	33,98%	33,98%
Ressources propres	120 000	78 073	78 073	78 073	65,06%	65,06%	65,06%
Ressources externes	2 500 000	2 500 000	812 135	812 135	100,00%	32,49%	32,49%
dont : PPAO (total)	4 751 334	4 751 334	3 424 313	3 424 313	100,00%	72,07%	72,07%
Ressources propres	68 192	68 192	57 465	57 465	100,00%	84,27%	84,27%
Ressources externes	4 683 142	4 683 142	3 366 848	3 366 848	100,00%	71,89%	71,89%
dont : PASEL (total)	1 165 587	1 165 587	1 080 070	1 080 070	100,00%	92,66%	92,66%
Ressources propres	0	0	0	0			
Ressources externes	1 165 587	1 165 587	1 080 070	1 080 070	100,00%	92,66%	92,66%
dont : PAP-BADEA (total)	125 000	125 000	16 000	16 000	100,00%	12,80%	12,80%
Ressources propres	0	0	0	0			
Ressources externes	125 000	125 000	16 000	16 000	100,00%	12,80%	12,80%
dont : IRC-Enabel (total)	231 772	231 772	401 371	401 371	100,00%	173,17%	173,17%
Ressources propres	0	0	0	0			
Ressources externes	231 772	231 772	401 371	401 371	100,00%	173,17%	173,17%

A2. Récapitulatifs pour l'ensemble du ministère

A2.1. Synthèse des réalisations financières du Ministère

A2.1.1. Niveau d'exécution par nature de crédit puis par programme

Tableau 10: Situation globale de consommation des crédits du ministère en milliers de F CFA

Catégorie de crédit	Crédit Initial 1	Crédit Final 2	Crédits Libéré 3	Crédits engagé 4	Crédits ordonnancé 5	Taux de variation du crédit voté (6)=((2)-(1))/(1)	Taux d'engagement (7)=(4)/(2)	Taux ordonnancement (8)=(5)/(2)	Taux Libération (9)=(2)/(1)
Personnel	7 430 515	7 430 515	2 470 005	581 019	581 019	0,00%	7,82%	7,82%	33,24%
Biens et services	1 400 892	1 109 463	853 278	780 971	581 402	-20,80%	70,39%	52,40%	76,91%
Transferts	2 469 773	2 498 375	2 256 999	2 236 705	2 166 684	1,16%	89,53%	86,72%	90,34%
Investissement	88 210 014	84 700 124	83 961 903	78 094 029	72 798 548	-3,98%	92,20%	85,95%	99,13%
<i>Ressources propres</i>	<i>12 841 438</i>	<i>9 331 547</i>	<i>5 802 579</i>	<i>5 304 683</i>	<i>4 853 838</i>	<i>-27,33%</i>	<i>56,85%</i>	<i>52,02%</i>	<i>62,18%</i>
<i>Ressources externes</i>	<i>75 368 576</i>	<i>75 368 576</i>	<i>78 159 325</i>	<i>72 789 345</i>	<i>67 944 710</i>	<i>0,00%</i>	<i>96,58%</i>	<i>90,15%</i>	<i>103,70%</i>
Total	99 511 195	95 738 477	89 542 186	81 692 724	76 127 653	-3,79%	85,33%	79,52%	93,53%

Tableau 11: Situation de consommation des crédits par programme

En milliers de FCFA et %

Nom du Programme	Crédit Final	Crédit engagé	Crédit ordonnancé	Taux d'engagement
Programme 1	10 416 622	9 887 452	9 183 196	94,92%
Programme 2	68 112 638	61 718 513	61 132 142	90,61%
Programme 3	17 209 217	10 492 807	10 492 807	60,97%
Total	95 738 477	82 098 773	80 808 145	85,75%

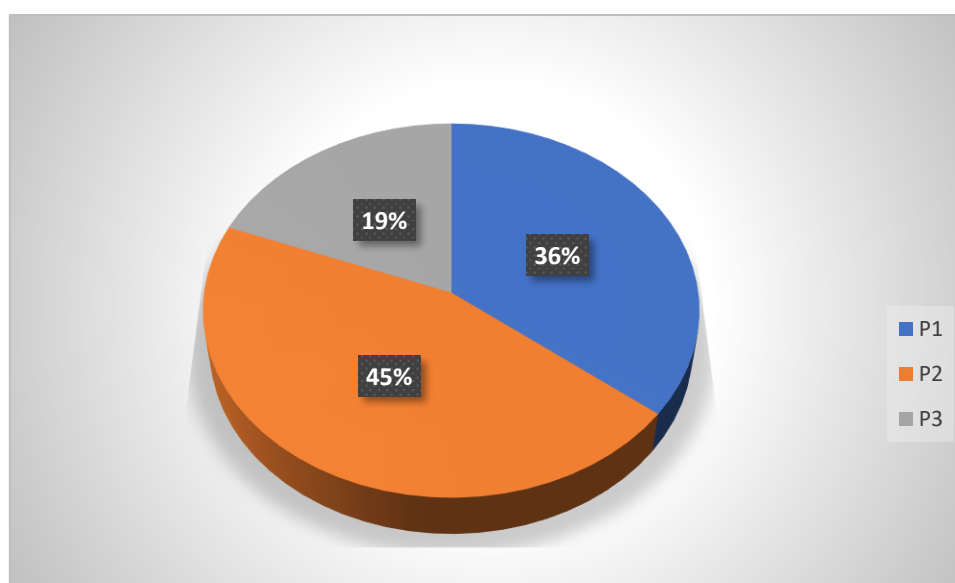
Source :

On constate que près de la moitié des crédits est consommée par le programme 2 qui couvre les programmes stratégiques de l'initiative 3N comprenant la réalisation des infrastructures d'irrigation, le développement des filières végétales, la lutte contre les ennemis des cultures et l'approvisionnement des Maisons du Paysan, priorités du programme du gouvernement.

Le programme 1 dédié au Pilotage et Administration des politiques de l'Agriculture et de l'Elevage qui renferme certaines activités transversales comme les formations (cadres et producteurs), la recherche, les grands événements, l'enquête prévision estimation des récoltes a consommé 36% des crédits du ministère (ressources propres).

Le programme 3 n'a consommé que 19% des crédits. Les principales activités concernées sont le développement des filières de productions animales et l'amélioration de la santé animale.

Graphique 1 : Consommation des crédits par programme (Ressources propres)



A2.1.2. Situation des délégations de crédits

Avec la mise en œuvre du budget programme, les réunions de dialogue de gestion ont insisté sur la nécessité de déléguer des crédits aux régions. Cependant, les crédits délégués dans les régions en 2019 ne représentent que 10,08% contre 21% en 2018.

Cette régression du taux de délégation des crédits est due principalement à la baisse du niveau des investissements propres dans les régions qui passe de 35% en 2018 à 18,63% en 2019.

Il faut souligner qu'en ce qui concerne le programme 2 l'acquisition des intrants (semences, engrais et pesticides) est centralisée, ce qui explique le faible taux de délégation des crédits d'investissement.

Tableau 12 : Crédits délégués aux régions en 2019 en milliers de FCFA et %

Catégorie de crédit	CP Final (Loi rectificative)	CP Libéré (CPL)	CP délégué	Taux de crédit délégué	Taux de crédit délégué en 2018
Personnel	7 430 516	2 470 006	Sans objet	-	
Biens et services	1 109 463	853 278	215 043	19,38%	22%
Transferts	2 498 375	2 256 999	70 021	2,80%	3%
Investissement Ressources propres	14 881 404	5 802 583	1 577 860	10,60%	35%
Total	18 489 242,089	8 912 859, 997	1 862 923,846	10,08%	21%

Tableau 13 : situation des crédits délégués pour le secteur

Programmes	Crédit final	Crédit délégué	Crédit délégué consommé	% de Crédit délégué	Taux d'exécution des crédits délégués	% de Crédit délégué en 2018
	1	2	3	(4)=(2)/(1)	(5)=(3)/(2)	
Programme 1	3 385 824	620 885	620 885	18,34%	100 %	27%
Programme 2	11 496 423	570 193	570 193	4,96%	100 %	17%
Programme 3	3 606 996	671 846	671 846	18,63%	100 %	35%
Total	18 489 243	1 862 924	1 862 924	10,08%	100%	21%

A2.2. Situation des ressources humaines du ministère (tableau 14)

Pour l'année 2019 le personnel en activité au MAG/EL représente 2458 agents toute catégorie confondue soit 70,27% du plafond autorisé. Il se dégage un écart de 29,73% dû au recrutement programmé partiellement réalisé, au départ à la retraite et aux positions particulières de certains agents. En effet sur une prévision de 1300 agents à recruter seuls 183 agents ont pu être recrutés. Le personnel est composé de : cadre A (32%), cadre B (38%), cadre C (8%), cadre D (1%) et les auxiliaires (21%).

Tableau 13: Plafond des autorisations d'emplois rémunérés, en effectif

Catégories	Plafond autorisé	Effectifs réels rémunérés	Ecart
A	989	786	203
B	1205	938	267
C	389	200	189
D	31	15	16
Auxiliaires	884	519	365
Total	3498	2458	1040

Source : DRH/MAG/EL

Graphique 2 : Répartition de l'effectif réel par catégorie

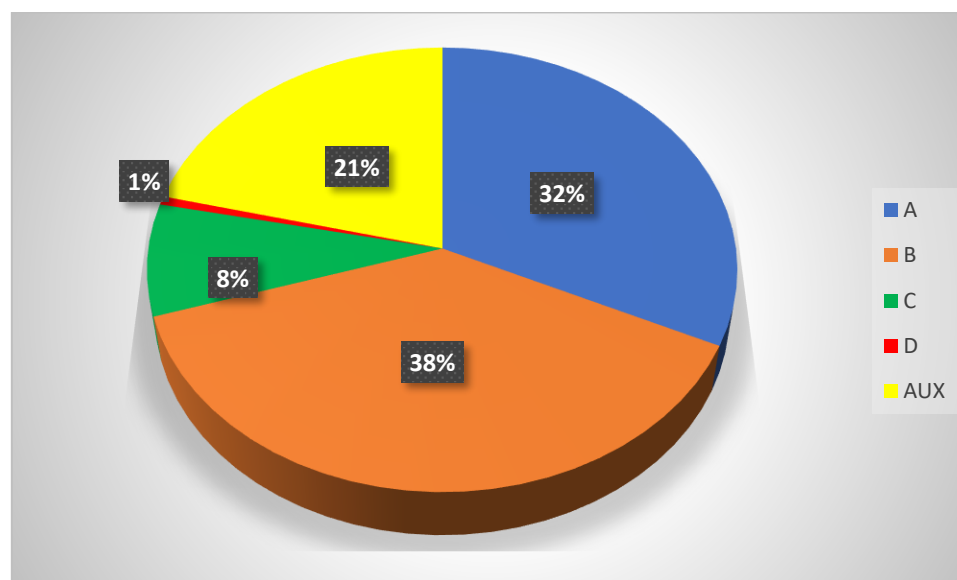


Tableau 15: Tableau de répartition du personnel entre le niveau central et le niveau déconcentré

CATEGORIES	CENTRAL	DECONCENTRÉ	TOTAL	POSITION PARTICULIERE	TOTAL GENERAL
A	386	400	786	303	1089
B	116	822	938	141	1079
C	14	186	200	20	220
D	0	15	15	0	15
Aux	251	268	519	6	525
Contractuels	9	0	9	0	9
TOTAL	776	1691	2467	470	2937

NB : La position particulière regroupe les agents du Ministère qui sont en formation, en détachement et en disponibilité.

Le tableau ci-dessous montre que sur les 7 284 819 163 FCFA de plafond autorisé seul 581 018 859 FCFA ont été ordonnancé au 31 décembre 2019 avec un gap de 6 703 800 304 FCFA. Cette rubrique est gérée par le ministère des finances.

Tableau 14: Plafond des autorisations d'emplois rémunérés, montant en millions de FCFA

Catégories	Plafond autorisé	Montants réels rémunérés	Ecart
A	7 284 819 163	581 018 859	6 703 800 304
B			
C			
D			
Auxiliaires			
Total			

Source : Ministère des finances

A2.3. Difficultés rencontrées et approches de solution (Voir Point B4)

PARTIE B : CONTRIBUTION D'AUTRES ACTEURS (OU SOUS-SECTEUR)

B1. Présentation du secteur

Le RAP 2019 évalue le PAP qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Développement Économique et Social (PDES 2017-2021) et de la Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI Niger 2035). Ce document de planification tire ses fondements des orientations du « Programme de Renaissance Acte-2 et la déclaration de Politique Général (DPG) du Premier Ministre. Il s'articule autour de huit priorités définies par le Gouvernement : i) promouvoir la renaissance culturelle, ii) poursuivre la consolidation des institutions démocratiques, iii) assurer la sécurité des personnes et de biens, iv) garantir l'accès à l'eau pour tous, v) assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle à travers l'I3N, vi) développer les infrastructures de communications et énergétiques, vii) développer les secteurs sociaux : éducation et santé, viii) promouvoir l'emploi des jeunes.

Le PDES 2017 ambitionne de réduire l'incidence de la pauvreté de 39,8% en 2016 à 31,3% en 2021 en réalisant un taux de croissance économique moyen de 7% et en portant le taux de pression fiscale à 20%.

Le PAP vise l'atteinte des objectifs fixés par les agendas internationaux et divers engagements auxquels le Niger a souscrit :

- Agenda 2030 des Nations Unies, les Objectifs de Développement Durable (ODD1) c'est à dire « éliminer la pauvreté sous toutes ses formes à travers le développement des productions irriguées et pluviales, la restauration des systèmes d'élevage, le développement des infrastructures et services ruraux, l'autonomisation des femmes rurales et le renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire des plus vulnérables » ;
- L'Agenda 2063 de l'Union Africaine et le Programme de Développement Détaillé de l'Agriculture en Afrique (PDDAA/NEPAD) ;
- Les engagements communautaires vision 2020 de la CEDEAO les Plans Stratégiques du CILSS, et de l'UEMOA.

Le RAP 2019 rend compte et évalue le niveau d'atteinte annuel des objectifs fixés par le DPPD dont la finalité est de contribuer à la transformation du monde rural à travers l'axe 3 du PDES intitulé « Accélération de la Croissance économique et notamment son programme 6 « sécurité alimentaire et développement agricole durable » (Initiative 3N).

Le Cadre stratégique de l'Initiative 3N « les Nigériens Nourrissent les Nigériens » pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et le Développement Agricole Durable (SAN/DAD), a été adoptée par décret 2012-139/PRN du 18 Avril 2012.

Sur le plan opérationnel le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage œuvre pour la concrétisation de la Stratégie de l'Initiative 3N dont l'objectif à l'horizon 2035 est de « contribuer à mettre durablement les populations nigériennes à l'abri de la faim et de la malnutrition et leur garantir les conditions d'une pleine participation à la production nationale et à l'amélioration de leurs revenus ». De façon spécifique, il s'agit de renforcer les capacités nationales de productions alimentaires,

d'approvisionnement et de résilience face aux crises alimentaires et aux catastrophes.

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage est chargé, en relation avec les autres ministères concernés, de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi de la politique nationale en matière de développement de l'agriculture et de l'élevage, conformément aux orientations définies par le Gouvernement. Il participe plus particulièrement à la mise en œuvre de l'Initiative 3N.

L'objectif stratégique du Ministère est la « faim zéro au Niger ». Il s'agit d'augmenter d'ici 2021, les rendements des différentes filières (céréales de 20 à 30% et les cultures de rente de 10 à 30 % sur 50 % des superficies cultivées), afin de porter la production céréalière de 5,85 millions de tonnes en 2017 à 8 millions de tonnes et d'accroître le taux d'exploitation du cheptel de 25%, la consommation d'œufs/personne/an à 35, la production du lait de 65% et la production de viande de 67%.

Par conséquent, assurer la sécurité alimentaire, améliorer les productions, les revenus des ruraux, et contribuer à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté rurale constituent les priorités du MAGEL

Les principaux acteurs qui participent à la réalisation de ces objectifs sont : les Institutions internationales, les ONG Nationales et Internationales, les collectivités territoriales, le secteur privé, les Organisations professionnelles agricoles, les projets hors tutelle, les GIE, les bénéficiaires.

Tableau 17: Principaux partenaires intervenant dans le secteur (cartographie des acteurs)

CATEGORIES D'ANE	
ONG Nationales	ACPGRC, ANDI, AID KOKARI, ONEN, AGV, CONAFE NIGER, AEBD TONTONI, ACTIONS DIRECTES (AD), ADDENA ONG TOUNFA, ONG TAGHALIT, ONG N FAS, ONG AH, ONG TAKROUST, ONG IDB, FUMA, CSAOCP, KARKARA, CRS (Toumour), AEBD TONTONI, CONAFE, AGV
ONG Internationales	WHH, CISV, CICR
Privés	
Organisation Professionnelle	RECA, FCMN Niya, Fédération Hawa Zileye
Projets hors tutelle MAGEL	PNA PROMAP, PARSEN/IFDC (Gaya), PromAP Ta, PAC RC, PRESIBALT, PAPI, PECEA, PRODEC, PROMOVAR.
Institutions	FAO (PROJET GEF), PAM, PNUD (Projet de relèvement)
Collectivités territoriales	Communes, Conseils régionaux
GIE	GSC FOUSSAHA, GSC ZLHERI, GIE TELWA, HUSA'A,
Total	

Source : Rapport de mission d'évaluation de la planification 2019 et d'élaboration de la Programmation 2020 des activités du MAG/EL, mars 2020.

B2. Réalisations physiques du secteur

Ce chapitre présente l'ensemble des réalisations du secteur ou sous-secteur en prenant en compte les réalisations des partenaires opérationnels du ministère ainsi que celles des programmes du ministère.

B2.1. Réalisation globale du secteur dans le domaine du programme 1

La plupart des indicateurs du programme 1 sont des indicateurs spécifiques au MAG/EL. La contribution des ANE a été significative au niveau des producteurs et des autres acteurs.

Tableau 19 : Réalisation globale du programme 1 (résultats immédiats (extrants))

Actions du programme	Objectifs	Indicateurs/Produits	Référence		Réalisation Année 2019			Obs
			Année	Valeur	Ministère	ANE	TOTAL	
Action 1 : Conception et pilotage de la politique du ministère	Objectif 1 : Améliorer le pilotage stratégique du ministère	Indicateur 1.1 : Taux de réalisation d'audits internes programmés	2018	77,50%	100%		100%	
		Indicateur 1.2 : Nombre de politique et stratégie formulé et/ou actualisé	2018	2	2	ND	2	
Action 2 : Gestion des systèmes d'informations du ministère	Objectif 2 : Produire des données fiables et accessibles	Indicateur 2.1 : Nombre d'atelier de validation des données	2018	ND	2	ND	2	
		Indicateur 2.2 : Nombre de bases de données centralisées, diffusées ou créées	2018	ND	4	ND	4	
Action 3 : Planification, programmation et suivi-évaluation des programmes du ministère	Objectif 3 : Elaborer les documents de programmation et assurer le rapportage des activités réalisées dans le cadre du budget programme	Indicateur 3.1 : Nombre de documents programmatiques validés	2018	ND	2	ND	2	
		Indicateur 3.2 : Nombre de missions de suivi et évaluation effectuées	2018		10	ND	10	
Action 4 : Gestion des ressources et action sociale	Objectif 4 : Renforcer les capacités du ministère	Indicateur 4.1 : Taux d'exécution financière	2018	85%	0,00%	ND	0,00%	
		Indicateur 4.2 : Réalisation du plan de formation	2018	ND	En cours	ND	En cours	
		Indicateur 4.3 : Mises à jour des états nominatifs	2018	ND	Effectuée	ND	Effectuée	
Action 5 : Mise en œuvre du Système National de Conseil Agricole et la recherche	Objectif 5 : Renforcer les capacités des acteurs	Indicateur 5.1 : Ratios d'encadrement (Nombre de ménages agricoles par conseillers agricoles).	2018	ND	1/1000	1/1000	1/1000	
		Indicateur 5.2 : Nombre des producteurs ruraux encadrés	2018	1 359	6 544	90 567	97 111	
		Indicateur 5.3 : Nombre de technologies générées	2018		18		18	
		Indicateur 5.4 : Nombre de technologies diffusées	2018		13		13	

B2.2. Réalisation globale secteur dans le domaine du programme 2

Le tableau suivant illustre la contribution des ANE dans les résultats du secteur dans le domaine du programme 2.

Tableau 20 : Réalisation du secteur en 2019 programme 2 (résultats immédiat (extrants))

Action	Objectifs	Indicateurs / produits	Référence		Réalisation Année 2019			Observations
			Année	Valeur	Par le Ministère	Par les ANE	Total	
Action 1 Développement des cultures pluviales et promotion des chaînes de valeur des filières végétales	Accroître et diversifier les productions des cultures pluviales	Quantité d'engrais mises à la disposition des producteurs (tonnes)	2018	23133,5	25 146	2851	27 997	
		Quantité de compost mise en place	2018	0	445	0	445	
		Quantité de semences de cultures pluviales mises à la disposition des producteurs	2018	7355,5	5 097	2425	7 522	
		Nombre de tracteurs mis à la disposition des communes .	2018	40	11	0	11	
		Nombre de motoculteurs acquis	2018	152	0	0	0	
		Nombre de Kits d'UCA mis à la disposition des communes	2018	2661	1128	66	1 194	
		Nombre de kits petits matériels agricoles acquis	2018	114	0	0	0	
		Superficies emblavées pour la production des semences pluviales (ha)	2018	13428	12733	120	12853	
		Quantité de semences de cultures irriguées mises à la disposition des producteurs vulnérables (tonnes)	2018	597,3	832,5	19317	20 150	
		Nombre kits de matériels de traitement phytosanitaire mis à la disposition des producteurs	2018	0	263	0	263	
		Nombre de CEP conduits	2018	350	886	67	953	
		Nombre de producteurs ayant bénéficié d'appui-conseil	2018	16459	53 479	19318	72 797	
		Nombre de cadres ayant bénéficié de renforcement des capacités	2018	50	50	654	704	
		Nombre d'unités à traction animales Fabriqués par AFMA	2018	0	1032		1 032	
		Nombre de Magasins Communaux de Stock de Sécurité Alimentaire construits	2018	10	8		8	

Action	Objectifs	Indicateurs / produits	Référence		Réalisation Année 2019			Observations
			Année	Valeur	Par le Ministère	Par les ANE	Total	
		Nombre de Centrales Communales d'Approvisionnement en Intrants Agricoles construites	2018	0	6		6	
		Nombre de Centrales Communales d'Approvisionnement en Aliments pour Bétail construites	2018	1	7		7	
		Nombre de Centre de Réparation et de Location de Matériels Agricoles		7				
		Nombre de Radio Communautaire construites	2018	3	1		1	
		Nombre de Centres de Formation aux Métiers construits	2018	2	6		6	
		Institution de Micro Finances construites	2018	14	1		1	
		Nombre de Stations météorologiques construites	2018	0	3		3	
		Nombre de Plateformes multifonctionnelles construites	2018	0	6		6	
		Nombre de Blocs Administratifs construits	2018	0				
		Nombre de Laboratoire national de semences construit et équipé	2018	0	1		1	
		Nombre d'étiqueteuse de semences acquises	2018	0	1		1	
Action 2: Développement des cultures irriguées	Améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle à travers la maîtrise de l'eau	Superficies d'aménagements hydro agricoles réhabilités (ha).	2018	170	2 407	0	2 407	
		Superficies d'aménagements hydro agricoles confortés (ha)	2018	800	0	0	0	
		Superficies de nouveaux aménagements hydro agricoles réalisés (ha).	2018	484	250	0	250	
		Superficies de petits périmètres irrigués réalisés (ha)	2018	1051	873	44	917	
		Superficies de petits périmètres irrigués consolidés.	2018	41	0	16	16	
		Nombre de motopompes acquises	2018	450	125	123	248	
		Nombre de barrages construits	2018	5	0	0	0	

Action	Objectifs	Indicateurs / produits	Référence		Réalisation Année 2019			Observations
			Année	Valeur	Par le Ministère	Par les ANE	Total	
		Nombre de barrages réhabilités	2018	1	1	0	1	
		Nombre de barrages confortés	2018	2	1	0	1	
		Nombre de nouveaux seuils réalisés	2018	3	27	5	32	
		Nombre de seuils réhabilités	2018	1	10	0	10	
		Nombre de mares aménagées	2018	4	3	0	3	
		Nombre de citernes d'eau construites	2018	11	0	14	14	
		Nombre d'ouvrages disposant d'études techniques réalisées	2018	0	99	0	99	
		Nombre de véhicules 4X4 acquis sur Budget National	2018	0	2	0	2	
Action3: Gestion intégrée des ennemis des cultures	Assurer la protection phytosanitaire du territoire	Nombre de sessions du CNGP organisées	2018	4	2		2	
		Superficies protégées contre la mineuse de l'épi du mil par la lutte biologique (ha)	2018	1 023 640	1860450	3504	1 863 954	
		Nombre de brigadiers phytosanitaires formés/ recyclés	2018	250	860	169	1029	
		Nombre de bulletins phytosanitaire décennaires édités et diffusés	2018	15	15		15	
		Quantité de pesticides acquise (litres)	2018	43 290	203 362	1 082	204 444	
		Nombre kits de matériels de traitements phytosanitaires mis à la disposition des Maison du Paysan	2018	350	263	405	668	
		Nombre de kits de protection phytosanitaires	2018	0	Kits acquis*	438	438	*kits acquis en 2019 :1200 tenues, 1800 lunettes, 2500 gants, 1680 bottes.
		Superficies prospectés (criquet pèlerin) (ha)	2018	47 543	52 450	52 450	52 450	
		Superficies traitées contre le criquet pèlerin (ha)	2018	0	50	0	50	
		Nombre de kit de suivi environnemental et sanitaire en lutte antiacridienne acquis	2018	0	1	0	1	

Action	Objectifs	Indicateurs / produits	Référence		Réalisation Année 2019			Observations
			Année	Valeur	Par le Ministère	Par les ANE	Total	
		Nombre d'équipes de prospection déployées	2018	10	8	0	8	Équipes de prospection mobilisées et ont permis de prospecter 47943 hectares en 2019
		Nombre d'agents formés CNLA	2018	12	12	0	12	
		Nombre d'agents formés DGPV	2018	21	21	0	21	
		Nombre de bulletins édités et diffusés	2018	12	12	0	12	
		Nombre d'aéronef de traitement phytosanitaire acquis	2018	0	1	0	1	
		Nombre d'inspecteurs phytosanitaire formés	2018	0	16	0	16	
		Nombre de mission de collecte de données et observation sur les sites de recherche du criquet pèlerin dans le Tamesna.	2018	0	3	0	3	

B2.3. Réalisation globale secteur dans le domaine du programme 3 (Tableau 21)

La performance du Ministère (PAP) a fait l'objet d'une analyse au tableau N°1.

Le tableau 21 complète l'analyse de la performance du programme 3 avec la prise en compte de la contribution des Acteurs non Etatiques (ANE).

Ainsi, dans le domaine des aménagements pastoraux, 10117 kml de couloirs de passage et 101 600 ha d'aires et enclaves pastorales ont été sécurisés. Ce bond observé en 2019 fait que les cibles du PS 4 du plan d'action 2016-2020 de l'Initiative 3N sont largement atteintes.

En vue de renforcer les capacités de résilience des femmes et des jeunes pour leur autonomisation, 4685 kits (soit 18740 têtes) de petits ruminants ont été distribués. Il est à noter que la cible globale du PS4 pour la période 2016-2020 est largement atteinte.

Les Centrales Communales d'Approvisionnement en Aliments Bétail (CCAAB) ont été appuyées principalement par les ANE à travers la création de 4 CCAAB et 31 magasins secondaires qui ont été approvisionnés.

Dans le domaine de la valorisation des sous-produits et résidus de récolte, 61 broyeurs ont été mis en place pour une prévision de 50 soit un taux de réalisation de 122%.

La contribution des ANE a été déterminante dans la mise en œuvre du programme 3. Certaines cibles ont déjà été atteintes avant échéance.

Tableau 15 : Réalisation du secteur en 2019, programme 3 (résultats immédiat (extrants))

Actions du programme	Objectifs	Indicateurs / produits	Référence		Réalisation 2019			Observations	
			Année	Valeur	Par le Ministère	Par les acteurs non étatiques	Total		
Action 1: Amélioration de la santé animale	Améliorer la couverture sanitaire du cheptel	Taux de couverture vaccinale PPCB	2018	31	9,53	61,47	71	Un progrès a été enregistré par rapport à l'année précédente mais la cible n'est pas atteinte.	
		Taux de couverture vaccinale PPR	2018	61	11,41	73,59	85	Cible largement atteinte	
		Taux de couverture vaccinale Pasteurellose cameline	2018	32	3,56	24,24	28	En baisse par rapport à l'année précédente et cible non atteinte	
		Vaccination contre la maladie de Newcastle	2018	417 275	950 552	660 648	1 611 200	en hausse même si la cible n'est pas atteinte	
	Réduire le risque sanitaire lié à la consommation des produits d'origine animale	Taux de réduction des saisies dues à la Tuberculose	2018	0,01	0,00017	ND	0,00017	<input type="checkbox"/>	
		Taux de réduction des saisies dues à l'Echinococcose	2018	0	0	ND	0	<input type="checkbox"/>	
		Taux de réduction des saisies dues à la Cysticercose	2018	0	0	ND	0	<input type="checkbox"/>	
	Action 2: Amélioration des productions animales	Accroître, diversifier et valoriser les productions animales	Taux d'accroissement des produits animaux Lait	2018	4,77	4,79	ND	4,79	
			Taux d'accroissement des produits animaux Viande	2018	-6,15	-0,012	ND	-0,012	Une légère baisse par rapport à l'année précédente
			Production d'Œufs	2018	30	28	ND	28	
Taux d'exploitation du cheptel			2018	18,72	20,63	ND	20,63		

B2.4. Effets/impacts du secteur, par programme

Tableau 16 : Résultats globaux du secteur par programme

Programme	Objectifs	Indicateurs d'effet	Référence		ANNEE 2019	
			Année	Valeur	Réalisation	Observations
Programme 1	Assurer la coordination, le pilotage stratégique et le renforcement des capacités du ministère et des autres acteurs	Taux d'exécution des marchés publics	2018	65%	75%	Indicateur changé en 2019
		Nombre d'agents et acteurs formés par thématique	2018	1 086	6 544	
		Nombre de réunions de dialogue de gestion	2018	88%	88%	Indicateur changé en 2019
Programme 2	Contribuer au développement des filières et chaînes de valeur agricoles et agroalimentaires et accroître les revenus des producteurs.	Taux d'accroissement de la production des cultures céréalières	2018	3,59%	-19,51%	Le niveau de réalisation de cet indicateur est fortement lié à l'opérationnalisation de la Maison du Paysan
		Taux d'accroissement de la production des cultures de rente	2018	20,11%	22,61%	
		Taux d'accroissement de la production des cultures irriguées en équivalent céréalier	2018	22,23%	-28,59%	
		Superficies cumulées aménagées et décrue (ha)	2018	182 902	210 010	
Programme 3	Contribuer au développement des filières et chaînes des valeurs d'élevage pour assurer la disponibilité en viande, lait et œufs afin d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations et accroître leurs revenus	Taux d'accroissement de la production de Lait (%)	2018	4,77%	4,79%	
		Taux d'accroissement de la production de Viande (%)	2018	-6,15%	1,88%	Indicateurs calculés par rapport aux années précédentes
		Nombre d'œufs/personne/an	2018	30	28	

B3. Présentation du financement global du secteur au titre de l'année 2019

B3.1. Dépenses 2019 des ANE dans le domaine du programme 1

Tableau 17 : Dépenses annuelles des catégories d'acteurs non étatiques du programme 1

En milliards de FCFA

Catégorie d'ANE	Budget prévu	Budget consommé	Commentaire
Organisation Professionnelle	0,962177578	0,833519757	RECA/CRA et Plate forme paysanne

B3.2. Dépenses 2019 des ANE dans le domaine du Programme 2

La collecte des données terrain a permis d'apprécier la contribution des différentes ANE en termes de réalisations physiques et financières au cours de l'année 2019.

Sur la base des informations collectées, les réalisations financières des ANE en 2019 s'élèvent à 2.555.816.230 FCFA. Cet apport provient des ONG et AD, des organisations professionnelles, des OSC, de certaines organisations professionnelles et de certains projets hors tutelle du MAGEL ainsi que des collectivités.

Au cours de l'année 2019, la contribution financière des ANE au programme 2 est estimée à 2.555.816.230 FCFA pour une prévision de 3.035.369.869 de FCFA (soit un taux de réalisation de 84%). Les parts contributives des actions sont : 68% pour l'action 2, action 1 pour 30% et action 3 pour 2%.

Ainsi les données de 43 ANE ont été exploitées et consolidées. Ces ANE sont essentiellement constituées des ONG nationales (450%), ONG Internationales (8%), Projets hors tutelle (13%), Institution des Nations Unies (5%), les faitières (11%), les GIE (11%).

Notons que cette évaluation de la participation des ANE au financement du programme 2 ne reflète pas la réalité puisque qu'il y a des erreurs liées à l'insuffisante prise en compte de toutes les ANE qui n'ont pas répondu au questionnaire lors de la collecte d'informations, l'existence de doublons pour les acteurs ayant été appuyés par les projets et l'existence de projets important financés par les bailleurs dont les interventions échappent à l'administration.

L'exploitation des données a permis de faire les constats suivants :

- L'absence des données des certains types d'ANE notamment les collectivités, les privés et les bénéficiaires
- La difficulté de disposer dans certains cas des données financières
- La non harmonisation des unités pour certaines activités
- Des problèmes de La fiabilité et la cohérence des certaines données
- Le risque de duplication des données

Le tableau suivant présente les données groupées par catégorie d'ANE illustre les réalisations financières des ANE issus des résultats de la collecte d'information effectuée par le programme 2.

Tableau 18 : contribution financière par catégorie d'ANE au P2

ACTIONS	REALISATION FINANCIERE GLOBALE 2019 DES ANE	ONG NATIONALE	ONG INTERNATIONALES	INSTTUTIONS DES NATIONS UNIES	FAITIERE	GIE
ACTION 1	795 464 362	515 212 741	86 954 360	36 382 061	120 188 700	36 726 500
ACTION 2	1 655 312 418	1 368 617 489	135 749 929		148 830 000	2 115 000
ACTION 3	105 039 450	67 861 700	12 463 750		21 816 000	2 898 000
TOTAL	2 555 816 230	1 951 691 930	235 168 039	36 382 061	290 834 700	41 739 500
POURCENTAGE		76%	9%	1%	11%	2%

B3.3. Dépenses 2019 des ANE dans le domaine du Programme 3

Tableau 19 : Dépenses annuelles des acteurs non étatiques dans le programme 3

Catégorie d'ANE	Total programmation 2019	Total réalisation 2019	Taux de réalisation	Commentaire
Collectivités territoriales	3 135 924 973	291 806 839	9,31%	Programmation terrain
Bénéficiaires	577 904 584	290 490 033	50,27%	
Projets et Programmes hors tutelle	ND	4 551 200 549		Lors de la programmation 2019, tous ces acteurs étaient regroupés dans la catégorie PTF; c'est pourquoi la répartition n'est pas disponible
Institutions	ND	4 909 730 224		
ONG Internationales	ND	1 675 041 361		
ONG Nationales	ND	705 150 500		
Autres ANE	ND	2 577 596 722		
Total PTF	22 100 970 941	14 418 719 356	65,24%	Somme des projets et ONG
Total ANE	25 814 800 498	15 001 016 228	58,11%	

B3.4. Financement global du secteur au titre de 2019

Tableau 20 : Financement global du secteur en année

Nom du Programme	Dépenses du ministère	Dépenses des ANE	Dépenses Totales
Programme 1	9 183 196 227	833 519 757	10 016 715 984
Programme 2	61 132 141 601	2 555 816 230	63 687 957 831
Programme 3	10 492 807 069	15 001 016 228	25 493 823 297
Total	80 808 144 897	18 390 352 215	99 198 497 112

Figure 1 : Contribution des ANE et du Ministère au financement des programmes

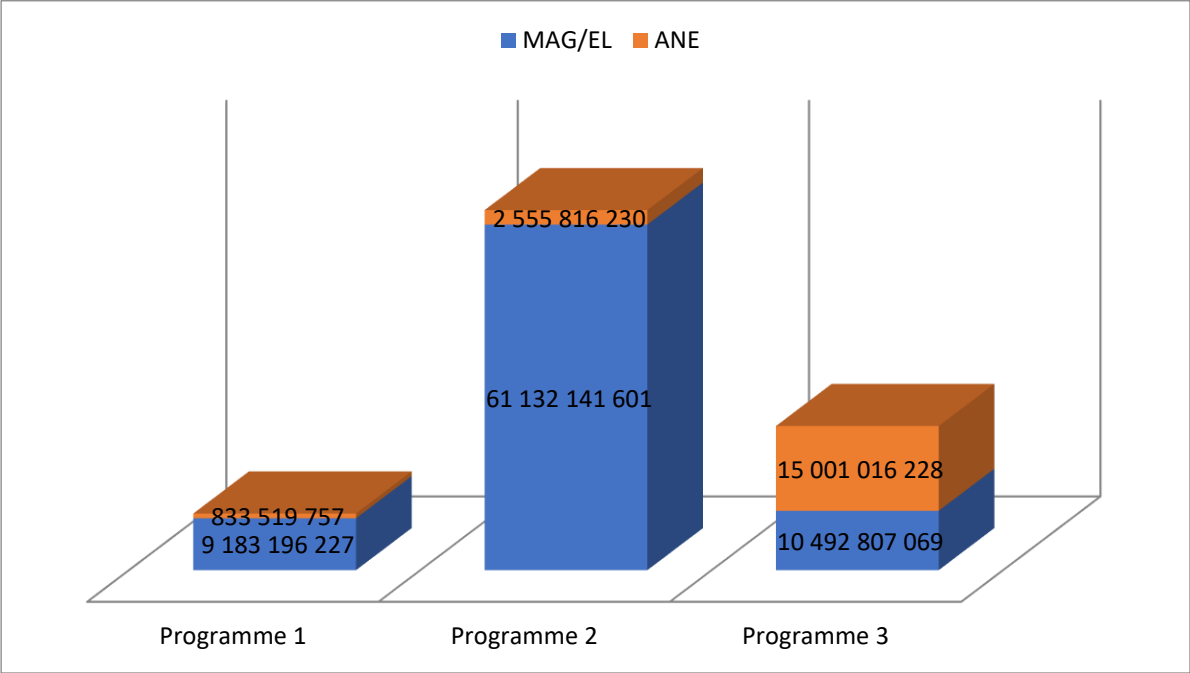
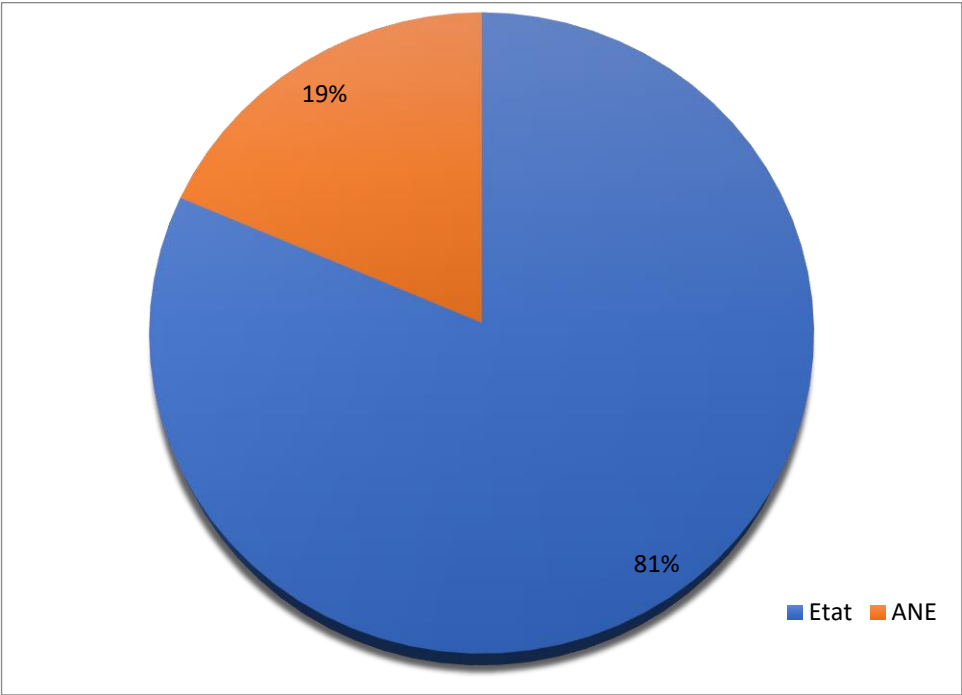


Figure 2: Répartition du financement du sous-secteur MAG/EL par catégorie d'acteurs



B4. Synthèse des difficultés, conclusions et recommandations

B4.1. Principales difficultés rencontrées et leçons apprises

Les principales difficultés sont liées à :

- L'insuffisance du budget alloué au MAG/EL ;
- La réduction successive de crédits alloués au cours de l'année lors des collectifs budgétaires avec des coupures au niveau des activités sans concertation avec le MAG/EL ;
- L'adoption du nouveau canevas sans une large concertation des parties prenantes ;
- Le gonflement du budget avec les crédits du personnel non utilisés et non utilisables ;
- La faible maîtrise et l'application partielle des réformes ;
- La circulation de l'information entre d'une part les structures du MAG/EL et d'autre part le Ministère des Finances ;
- La résistance au changement des différents acteurs de l'administration publique ;
- Le manque de moyens propres (techniques et financiers) aux responsables des programmes et d'action ;
- La multiplicité de rapports sur la base de canevas non harmonisés avec des périodicités variables de production d'une structure à une autre (CIO, CAPEG, PDES, RAP.) ;
- L'éparpillement des dispositifs de Suivi – Evaluation au sein des différentes directions sans aucune coordination ;
- L'absence de contrat de performance avec les institutions ou services rattachés en dehors des Contrat de Réformes Sectorielle avec le RECA et la CAIMA dans le cadre de la convention SANAD-Union Européenne et le Contrat Plan avec l'ONAHA (Convention Banque Mondiale) pour le déblocage des aides budgétaires.
- L'insuffisance de crédits affectés au MAG/EL ne permet pas d'honorer ces engagements (Contrat PLAN, ONAHA, Contrat de réforme sectoriel) ;
- Les difficultés de collecte des données des réalisations des activités des acteurs non étatiques (ANE) qui contribuent significativement à la réalisation des objectifs du MAG/EL.
- Les libérations des crédits ne sont pas en adéquation avec les besoins exprimés dans le plan d'engagement du Ministère ;
- L'insuffisance des crédits affectés aux contre parties des projets ;
- L'insuffisance des crédits pour la mise en œuvre des conditionnalités qui constituent des déclencheurs pour la libération des appuis budgétaires dans le cadre du Contrat de Réforme Sectorielle (CRS-SANAD) avec l'Union Européenne, la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement (BAD) ;
- La lourdeur des procédures de passation de marchés et inadéquation avec le rythme de libération des crédits ;

- L'insuffisance des ressources dédiées au renforcement des capacités ;
- L'insuffisance des financements du dispositif des statistiques agricoles ;
- L'insuffisance des moyens de collecte (ressources humaines, matérielles et financières) ;
- L'approche programme peu maîtrisée et/ou mal appliquée, faible maîtrise des outils et du rôle des acteurs ;
- Le faible niveau de libération des crédits et l'inadéquation avec les besoins exprimés dans le plan d'engagement du Ministère ;
- L'insuffisance des prévisions du titre IV et la non libération de la totalité des crédits votés ;
- L'insuffisance des crédits affectés aux contre parties des projets ;
- L'insuffisance des crédits pour la mise en œuvre des conditionnalités qui constituent des déclencheurs pour la libération des appuis budgétaires dans le cadre du Contrat de Réforme Sectorielle (CRS-SANAD) avec l'Union Européenne, la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement (BAD) ;
- La lourdeur des procédures de passation de marchés et l'inadéquation avec le rythme de libération des crédits ;
- Les faibles capacités et compétences des entreprises nationales à réaliser les infrastructures entraînant des retards dans la mise en œuvre des projets.

A cela s'ajoutent les difficultés liées à la saisie du PAP avant l'adoption de la loi des finances : la double saisie des contre parties de projets (MAG/EL et ministère du Plan) et des changements d'affectation des activités entre les programmes, les modifications des montants initialement affectés après les discussions budgétaires, les incohérences entre les budgets plafonds annoncés avant l'élaboration du PAP et après.

Enfin comme l'a souligné l'audit institutionnel du MAG/EL, l'orientation stratégique autour des trois programmes du DPPD ne se traduit pas complètement dans l'organisation du MAG/EL (les Responsables de programme sont absents de l'organigramme).

B4.2. Conclusion & recommandations

A l'endroit du Cabinet du Premier Ministre

- l'harmonisation des contenus des rapports et de la périodicité de leur production ;

A l'endroit du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage

- le Renforcement de la DEP dans son rôle de coordination du dispositif de suivi évaluation en rapport avec les unités suivi évaluation des Directions Générales et la Direction des Statistiques ;

- L'amélioration du dialogue avec les partenaires non étatiques (Collectivités territoriales, organisations professionnelles, les secteurs privés, ONG, institutions internationales, GIE, etc.) pour maîtriser leur contribution aux financements ;
- L'initiation d'une réflexion d'ensemble pour placer les responsables des programmes dans l'organigramme du Ministère ;
- La mobilisation des moyens techniques et financiers inscrits au budget pour le fonctionnement des programmes ;
- L'institutionnalisation des missions de programmation et d'évaluation des activités au niveau des régions.

A l'endroit du Ministère du Plan

- la réalisation de l'opération de saisie du PAP par les cadres mandatés par le MAG/EL ;
- la mise en adéquation des inscriptions du PIE avec les PTBA des projets et programmes.

A l'endroit du Ministère des Finances

- l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités sur les réformes des finances publiques ;
- l'Application effective de la réforme à tous les niveaux ;
- l'allocation conséquente des ressources au MAG/EL adéquation avec les priorités retenues dans les programmes du plan stratégique du gouvernement ;
- Une large concertation des parties prenantes lors de l'élaboration des nouveaux canevas de rapportage.

A l'endroit des ANE

- La systématisation de la transmission des informations sur les réalisations et les programmations des activités des acteurs non étatiques (ANE) qui contribuent significativement à l'atteinte des objectifs du MAG/EL.

A l'endroit des PTF

- La facilitation de la maîtrise des informations sur les activités des ANE ;
- Le financement des activités de rapportage des programmes du MAG/EL.

Annexes

Annexe 1 : Autres réalisations ANE du programme 3

N°	Activité	Unité	TOTAL PREVISION 2019	TOTAL REALISATION 2019	TAUX DE REALISATION 2019
Action 1	Santé animale				
	Renforcement du dispositif de contrôle et de surveillance épidémiologique des maladies animales				
	<i>Formation et équipement des AE</i>	AE	119	251	211%
	<i>Recyclage des AE</i>	AE	16	105	656%
Action 2	Production animale				
	Construction et réhabilitation des infrastructures hydrauliques pastorales				
	<i>Construction</i>	EQPEM	108	128	119%
	<i>Réhabilitation</i>	EQPEM	77	66	86%
	Accroissement et gestion durable des terres pastorales				
	<i>Réalisation des bandes pare-feux</i>	Kml	4 720	5 115	108%
	<i>Installation des comités de gestion (COGES) des sites récupérés</i>	Comité	19	10	53%
	<i>Formation des membres des COGES (AE)</i>	Comité	4	8	200%
	Amélioration de la disponibilité de l'alimentation				
	<i>Mise en place de comité de gestion (COGES/BAB)</i>	Comité	5	20	400%
	<i>Mise en place des vitamines</i>	Sachet	4 000	760	19%
	<i>Mise en place des minéraux(pierre à lécher)</i>	Bloc de 5 kg	500	850	170%
	Mise en œuvre du Programme d'Appui à la Campagne Pastorale				
	<i>Cash transfert</i>	Ménage	1 550	2 333	151%
	Promotion des bonnes pratiques d'Elevage et d'Intensification des productions				
	<i>Mise en place des kits gros ruminants</i>	Tête	1 200	707	59%
	<i>Mise en place des troupeaux scolaires</i>	Troupeau	25	69	276%
	<i>Mise en place des kits asin</i>	Tête	140	100	71%
	<i>Formation des producteurs sur les bonnes pratiques et d'intensification d'élevage</i>	Producteur	1 602	2 173	136%
	<i>Embouche ovine</i>	Tête	2 500	2 831	113%
	<i>Embouche bovine</i>	Tête	251	404	161%
	<i>Supervision des Kits d'élevage</i>	Mission	111	112	101%
	<i>Nombre de ménages bénéficiaires des kits Gros ruminants</i>	Ménage	0	75	
	<i>Mise en place des champs-écoles pastoraux (CEP)</i>	CEP	18	30	167%
	<i>Kit de fabrication de fromage</i>	Kits	0	0	
Action 3	Gouvernance				
	Infrastructures de services d'Elevage				
	<i>Construction de case de santé vétérinaire</i>	Case	1	1	100%